

SENLIS ENSEMBLE

Le Journal de la Ville de Senlis

MAI 2017 | N° 329

WWW.VILLE-SENLIS.FR



Dossier du mois

Le vote du budget

> PAGE 4, 5 & 6

IN&FI
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRES :
du mardi au vendredi
9h-12h / 13h30-19h
Samedi
matin

32 A, rue des Jardiniers - 60 300 SENLIS
Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr
www.senlis.inandfi-credits.fr

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

**VOUS INDIQUER LE
JUSTE PRIX ÇA N'A RIEN D'UN JEU**

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ - VIAGER



EXCLUSIVITÉ
SENLIS CENTRE VILLE

2 pièces au rez-de-chaussée, exposé plein sud, dans résidence récente avec possibilité d'exercer une profession libérale, grande pièce bureau, cuisine, 2ème bureau, réagencement possible en 2 pièces habitable. Cave. DPE : D

Prix : 159 000€



EXCLUSIVITÉ
VILLERS SAINT FRAMBOURG

À 7 min de Senlis, maison en pierre avec potentiel intéressant : Séjour, cuisine, 2 chambres et un bureau. Double garage. Agréable jardin clos de mur. Rafrâichissement à prévoir.

DPE : En cours

Prix : 249 000€



EXCLUSIVITÉ
SENLIS

Maison et jardin soignés: Cuisine ouverte sur le séjour avec poêle à bois. 3 chbres + 1 possible en R.dc, salle d'eau spacieuse. Travaux récents: électricité, double vitrage, toiture, ravalement. Jardin et terrasse sans vis-à-vis. Bonne exposition. DPE : E

Prix : 298 000€



EXCLUSIVITÉ
SENLIS PROCHE CENTRE VILLE

Grands espaces pour cette maison fonctionnelle à l'architecture singulière : séjour lumineux sur terrasse exposée sud, bureau et suite parentale au R.dc, et 5 chbres avec 2 salles d'eau. S.s partiel garage, jardin de plus de 1 500 m² clos. DPE : D

Prix : 597 000€



**AGENCE ORPI
SAINT FRAMBOURG**

77, rue de la République - 60300 Senlis
Tél. 03 44 60 09 09 - Fax 03 44 60 08 80
E-mail : orpisaintframbourg@orpi.com
www.orpi.com/orpisaintframbourg/

95 % de clients
satisfaits,
c'est notre
meilleure
vitrine.



Senlis - 19 Place de la Halle
03 44 53 23 24

Optique 3000

Opticiens depuis 1968



HACKETT
BESPOKE
EYEWEAR



Nouveau succès à Ordener pour le Salon du Jardin

En cette année 2017, c'est à nouveau au cœur du quartier Ordener que s'est déroulée la 18^e édition du Salon du Jardin. L'ancienne caserne qui accueille désormais le siège du Centre Européen d'Excellence en biomimétisme (CEEBIOS), douze entreprises ou bien encore de l'artisanat d'excellence, est en effet l'endroit idéal pour promouvoir l'art du jardinage et célébrer la Nature.

Ce salon 2017, inauguré par Pascale Loiseleur, maire de Senlis, Eric Woerth, député de l'Oise, Manoëlle Martin, vice-présidente du Conseil Régional et Daniel Vandennebe, le président de la confrérie Saint Fiacre, a connu un grand succès.

Comme l'an passé, 200 exposants étaient réunis et ont attiré plus de 10 000 visiteurs !

Cette nouvelle édition a été marquée par de nombreuses innovations, une organisation encore plus structurée.

En ville, une navette a été mise en place afin de permettre au plus grand nombre de se rendre au salon du jardin. Un petit train a relié gratuitement la gare routière au quartier Ordener, avec deux étapes rue du Général Leclerc et rue de l'Apport au Pain, toutes les 40 minutes. Chaque point d'arrêt « du train » a été réalisé par les services techniques. Ils ont également créé des « scènes paysagères » dans les rues et les quartiers de la ville afin d'annoncer le salon du jardin et mettre en scène l'arrivée du printemps.

Au cœur du salon, le stand du service paysages de la Ville de Senlis a rencontré un franc succès grâce à la réalisation de mobiliers de jardin à base de palettes en bois (chaises longues, tables...) et d'objets de décors (puits, brouettes...). Ces créations traduisent la volonté d'une bonne gestion des matériaux grâce à une ingénieuse réutilisation qui redonne vie aux objets.



Le CEEBIOS, qui avait sollicité du mobilier de jardin pour les visiteurs sur le site (tables, chaises, canapés...) a conservé ces créations, qui équipent désormais leur espace arboré.

Nous devons la belle réussite de cette manifestation aux talents associés de la Confrérie de la Saint Fiacre et des services

de la ville. Notons cette année, la participation des écoles de l'Argilière, Séraphine Louis, Anne de Kiev, Brichebay ou encore Notre-Dame, à cette nouvelle édition. Les élèves de ces cinq écoles élémentaires ont participé aux ateliers d'initiation à l'horticulture, de découverte des animaux sauvages et de découverte des animaux de la ferme.

Le Salon du jardin est devenu un évènement phare de la vie culturelle senlisienne qui attire toujours plus de visiteurs et contribue au rayonnement de notre ville.

Nous nous réjouissons par avance d'accueillir la Saint Fiacre internationale en octobre 2018. En attendant ce prochain rendez-vous fleuri, le quartier Ordener accueillera, les 29 et 30 juin prochains, pour la seconde fois « BIOMIMEXPO », le salon du biomimétisme, puis en octobre, « la Fête de la science ». ■



PASCALE LOISELEUR

Maire de Senlis

Une mobilisation exemplaire ! En septembre 2011, la situation financière dégradée des hôpitaux de Creil et de Senlis a conduit les pouvoirs publics à s'engager dans un processus de fusion. Déplorant l'absence de projet médical, le conseil municipal de Senlis s'était prononcé contre cette fusion qui a cependant été mise en place à partir de janvier 2012. Devant la difficulté à dialoguer à l'époque avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), les élus senlisiens avaient adressé un recours gracieux à cette instance, puis pris l'initiative de porter un recours hiérarchique auprès du ministre de la santé, enfin un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif. La Ville avait été déboutée par jugement du 31 décembre 2014. La fusion est désormais largement engagée, et il serait irréaliste et contre-productif de revenir sur ce processus. Aussi, nous continuons à défendre une offre de soins de qualité à Senlis et plus largement pour le bien des usagers du service public hospitalier de notre région.

Nous sommes totalement mobilisés, en contact avec la nouvelle directrice générale de l'ARS que nous venons de rencontrer, en lien constant avec le directeur du GHPSO. Au sein du conseil de surveillance du GHPSO, nous dénonçons systématiquement les décisions qui pourraient compromettre le devenir de l'hôpital de Senlis.

En tant qu'élus, et soutenus par les citoyens, nous continuerons à œuvrer avec détermination auprès des instances concernées pour le maintien et la pérennité d'un service public de santé de qualité.

Nous connaissons l'investissement des Senlisiens dans les affaires de notre cité, et leur engagement dans la vie publique ne s'est d'ailleurs pas démenti à l'occasion du 1^{er} tour des élections présidentielles le 23 avril dernier : Senlis a eu la fierté de compter plus de 80 % de participation au vote ! Je ne doute pas que les prochaines échéances feront l'objet d'un même engouement ! ■

PERMANENCE DE PASCALE LOISELEUR

à la mairie le **vendredi de 9h30 à 11h**.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi à l'accueil du cabinet du Maire ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Retrouvez leurs permanences sur : www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Les-Elus.

Chacun des quartiers de Senlis dispose d'un représentant élu. Vous pouvez échanger directement avec chacun aux adresses mail suivantes :

• Val d'Aunette-Gâtelière-Arènes : M. Gualdo : gualdo.p@ville-senlis.fr
M^{me} Mullier : mullier.m@ville-senlis.fr
M^{me} Ludmann : ludmann.v@ville-senlis.fr
• Brichebay : M^{me} Pruvost-Bitar : pruvost-bitar.v@ville-senlis.fr
M^{me} Tebbi : tebbi.f@ville-senlis.fr
M. Pruche : pruche.f@ville-senlis.fr
M^{me} Bazireau : bazireau.a@ville-senlis.fr
• Centre : M^{me} Robert (Nord) : robert.mc@ville-senlis.fr

M. Curtil : curtil.b@ville-senlis.fr
M. L'Helgoualch : lhelgoualch.p@ville-senlis.fr
M. Delloye : delloye.m@ville-senlis.fr
• Fours à Chaux, Bigüe, Villemétrie : M^{me} Gorse-Caillou : gorse-caillou.i@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
• Bon-Secours : M. Clergot : clergot.m@ville-senlis.fr
M^{me} Sibille : sibille.e@ville-senlis.fr
M. Lefevre : lefevre.s@ville-senlis.fr
• Villevert : M^{me} Benoist : benoist.m@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
M^{me} Lebas : lebas.n@ville-senlis.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
AU 03 44 53 00 80

Vote du Compte Administratif 2016 et du Budget Primitif 2017

Lors de la séance du Conseil Municipal du jeudi 23 mars dernier, les conseillers municipaux ont, à la majorité, voté le CA de 2016*, et le BP 2017*. Cette échéance annuelle clé pour toutes les communes, se prépare entre le mois d'octobre et les trois premiers mois de l'année suivante.

Au-delà de sa fonction fondamentale de bonne utilisation des deniers publics, elle porte l'ambition et le dynamisme de la municipalité, qui indique ainsi, en chiffres, ses projets et ses priorités. Le CA, qui est un peu le « bilan » financier de l'année écoulée, doit être voté au plus tard le 30 juin et le BP, qui projette l'année suivante, doit être voté au plus tard le 15 avril. Cette date est décalée au 30 avril les années d'élections municipales

Le Compte Administratif de 2016

A Senlis, le CA de 2016, qui présente une balance de 36 786 K€, démontre une gestion saine et affiche les efforts effectués en termes de :

- Maîtrise des frais de fonctionnement, et de masse salariale, par une vigilance permanente sur les heures supplémentaires. Cet effort devient d'autant notable que les missions du service public local se chargent progressivement de celles que l'état lui transfère, ou fait évoluer (gestion des Cartes Nationales d'Identité depuis mars dernier, réforme des rythmes scolaires en 2014, par exemple).
- Diminution de la dette, alors que la réalisation des investissements est en forte hausse. Celle-ci permet d'accroître, pour l'avenir, la capacité d'emprunt auprès des établissements financiers, et le financement des projets futurs.

La Ville rembourse ses emprunts

AU 31/12	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Montant	18 780 201 €	16 773 276 €	19 056 749 €	17 165 225 €	15 330 298 €	14 598 678 €	13 465 974 €
Par habitant	1 108 €	992 €	1 130 €	1 039 €	929 €	885 €	828 €

Au cours de l'exercice 2016 un emprunt de 740 000 € a été mobilisé.

Au 31 décembre 2016, la dette par habitant reste à un niveau inférieur à celle au 31 décembre 2011

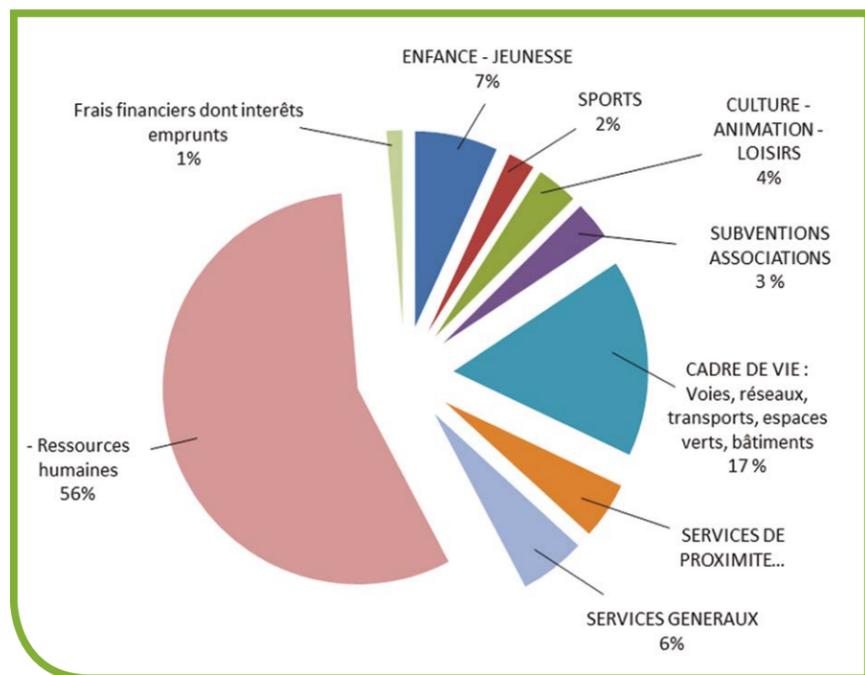
I - Fonctionnement

Cette partie du CA reflète la mobilisation des moyens humains et matériels mis en œuvre par la municipalité afin d'offrir aux Senlisiens un niveau de service pertinent et optimisé, au regard des contraintes financières et réglementaires en progressive augmentation.

Deux particularités marquent l'exercice 2016 :

- D'une part les activités Petite Enfance et 3^{ème} âge, jusque-là gérées séparément par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ont été intégrées dans le Budget général de la commune. Ainsi, les dépenses de fonctionnement, en prenant en compte ce transfert d'activités, ont diminué de 0,83 %. Les recettes, quant à elles, suite au même transfert, ont diminué de 3,78 %.
- D'autre part, les dotations de l'état ont poursuivi leur diminution : -11,67 %, soit 689 000 € en 2016 !

Répartition des dépenses de fonctionnement - 2016 par pôle d'activité



Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	2015	2016	Activités transférées 2016
CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 906 376 €	7 594 462 €	283 075 €
dont frais énergie	1 171 506 €	1 371 205 €	57 397 €
CHARGES DE PERSONNEL	11 201 007 €	12 927 332 €	1 626 673 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 264 €	6 264 €	0 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 129 324 €	2 091 032 €	-1 100 000 €
CHARGES FINANCIERES	312 447 €	276 889 €	0 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 934 €	14 145 €	0 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	21 566 352 €	22 910 124 €	809 748 €

% frais énergie : 2015 : 5,43% ; 2016 : 5,99%

22 100 376 € Hors transferts

713 652 € avenant TUS 2012-2015

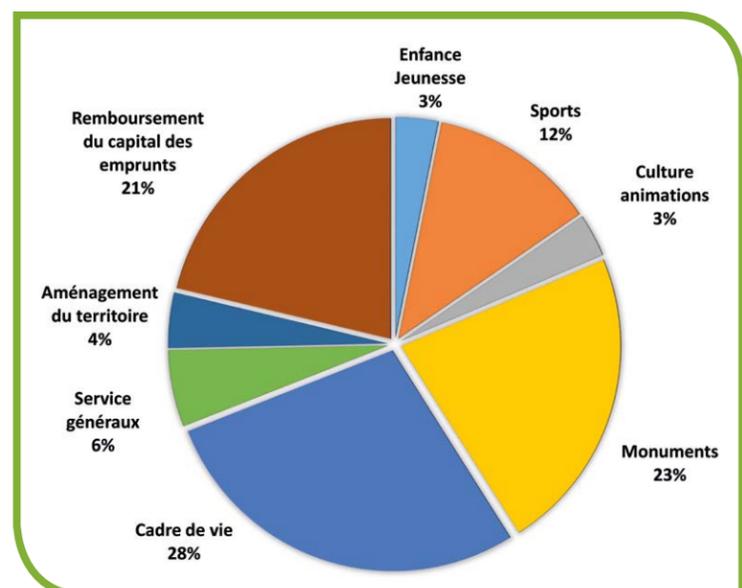
Évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	2015	2016	Activités transférées 2016
ATTENUATIONS DE CHARGES	289 350 €	296 697 €	14 137 €
PRODUITS DES SERVICES	1 207 928 €	1 401 684 €	285 015 €
IMPOTS ET TAXES	15 730 723 €	15 768 358 €	0 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 520 199 €	6 145 002 €	535 478 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	304 803 €	579 377 €	254 085 €
PRODUITS FINANCIERS		26 963 €	0 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS [hors cessions]	258 811 €	263 663 €	0 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	24 311 814 €	24 481 744 €	1 088 715 €

23 393 029 € Hors transferts

* CA : budget de l'année passée
BP : budget prévisionnel de l'année en cours, en langage administratif public.

Répartition des investissements - 2016



II - Investissement

Comme son nom l'indique, cette partie concerne l'investissement des deniers publics, vers des dépenses nécessaires à une bonne gestion du patrimoine municipal, afin de préparer l'avenir. Gros travaux d'entretien du patrimoine bâti et naturel, ou encore remplacement opportun d'appareils consommant beaucoup d'énergie... Sur ce plan, l'année 2016 a été une année particulièrement active. Elle a vu la réalisation, ou le lancement, de 90% des actions programmées, dont les principales sont :

- Interconnexion en fibre optique de la Bibliothèque, la Mairie et du Centre de rencontre de l'Obélisque et mise en place du Wifi.
- Dans les écoles :
 - Remplacement de chaudière à la maternelle Beauval
 - Reprise d'étanchéité à la maternelle Brichebay
 - Désamiantage du préau et reprise de sol à Brichebay
- A la Bibliothèque :
 - Remplacement de mobilier
 - Remplacement de matériel informatique
 - Réfection de l'installation électrique
- Et aussi :
 - Travaux de restauration sur les remparts
 - Travaux de restauration de l'église Saint Pierre
 - Création de la tribune du stade de rugby - avenue de Reims
 - Rénovation de l'éclairage public à Bon-Secours, avenue de Reims, Fours à chaux et ZAE
 - Aménagement de l'avenue de Creil
 - Élargissement du pont Audibert
 - Réfection de la rue des Jardiniers
 - Réfection du chauffage au bâtiment n°5 du quartier Ordener...

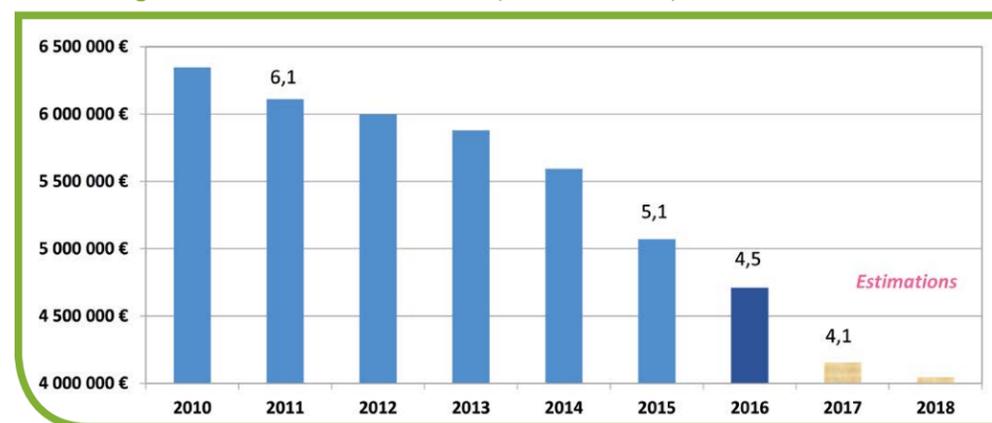
Le Budget Primitif 2017

La balance générale du projet de budget, section Fonctionnement de la Ville, s'équilibre à 31 262 K€ et permet un autofinancement brut de 831 K€, au profit des investissements, malgré une baisse des compensations fiscales et une nouvelle baisse de 400 K€ de la Dotation Globale de Fonctionnement. Par ailleurs, comme en 2014 suite au départ du 41^e régiment, Senlis va solliciter, pour 3 ans, un recours au Fond de Soutien aux Collectivités Territoriales, en lien avec la restructuration des activités de la base aérienne de Creil. Celle-ci a en effet généré un impact négatif sur l'activité de la commune, qui la rend éligible à une aide compensatrice.

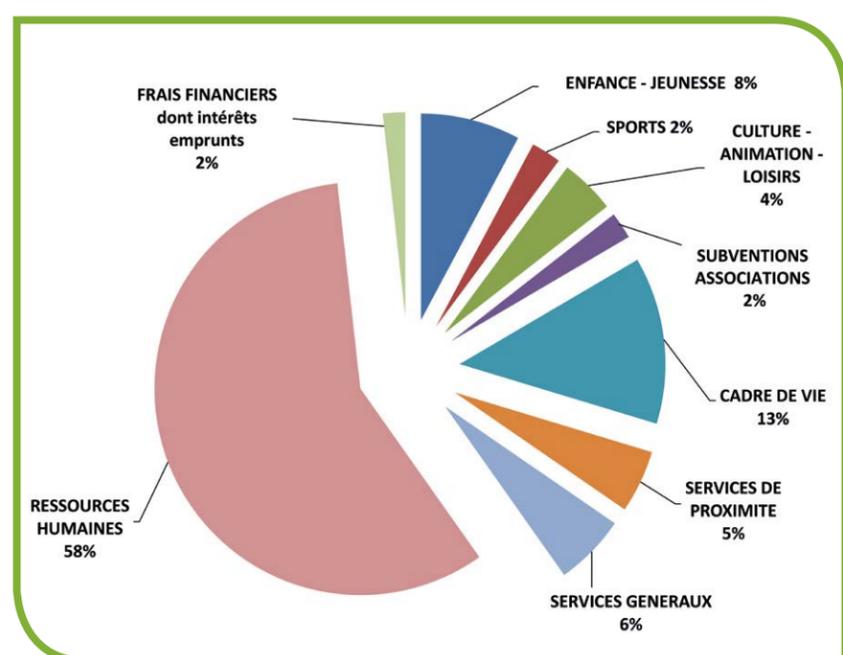
Parallèlement les recettes fiscales stagnent, fait indépendant de la gestion propre de la ville, ce qui entraîne une diminution importante des ressources.

Le contexte financier de la commune reste par ailleurs marqué par son patrimoine riche mais coûteux à entretenir, la nécessaire mise aux normes des bâtiments publics, et une volonté maintenue de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Dotation globale de fonctionnement (aide de l'État)



La baisse continue des dotations de l'État se poursuit, et s'élève désormais, entre 2013 et 2017, à 31%

Répartition des dépenses de fonctionnement - 2017
par pôle d'activité

I - Fonctionnement prévisionnel

Les dépenses de fonctionnement diminuent globalement de 4,87 %, mais leur répartition reste identique à celle de 2016.

Les charges à caractère général affichent une diminution qui provient essentiellement de l'avenant au TUS payé en 2016 et concernant la période 2012/2015.

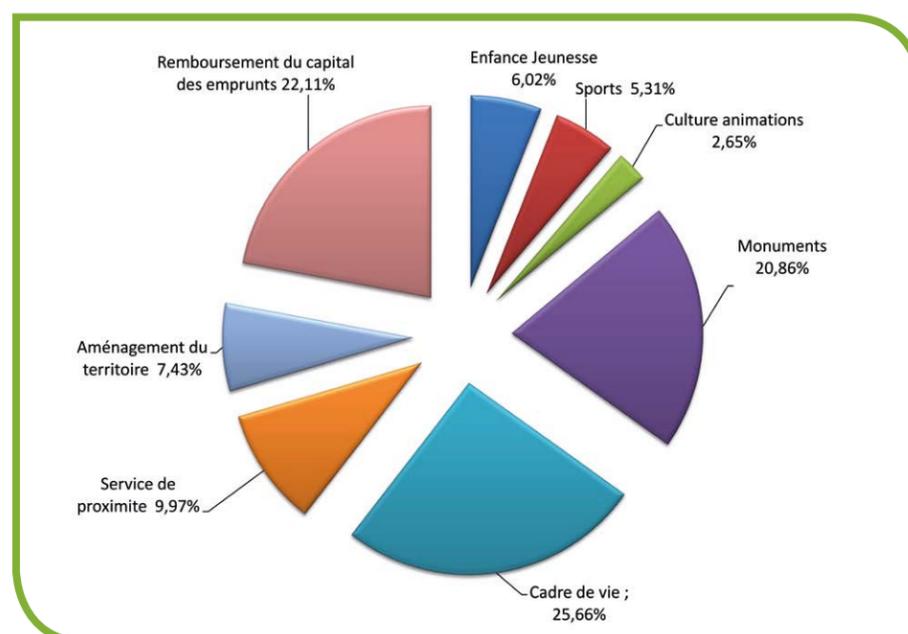
Les charges de personnel restent stables entre autre du fait du transfert de 4 agents municipaux à la CCSSO au 1^{er} Janvier 2017 .

Les autres charges de gestion courante diminuent du fait :

- Du transfert des compétences Tourisme et développement économique à la CCSSO au 1^{er} janvier qui ne permet plus de verser de subvention de fonctionnement à l'Office du Tourisme ni au CEEBIOS.
- De la dissolution du SICES, qui entraîne une baisse des cotisations aux organismes de regroupement

Les recettes de fonctionnement diminuent globalement de 589 k€ soit 2,4 %.

Répartition des investissements - 2017



II - Investissement 2017

Comme pour 2016, le montant des investissements envisagés reste important.

Les dépenses d'investissement induisent aussi régulièrement des dépenses de fonctionnement les années suivantes, c'est pourquoi les investissements ciblant des économies d'énergie sont envisagés chaque année (rénovation des chaufferies et de l'éclairage public). ■

Quelques chiffres clés :

Dette 2016 :	828 € par habitant (contre 1108 € en 2010)
Fonctionnement :	Dépenses : 1446 € par habitant Recettes : 1495 € par habitant dont Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'État) : 262 € (contre 375 € en 2010)
Investissement :	Dépenses d'équipement : 563 €

Senlis, ville centre de la nouvelle Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Après la Communauté de Communes Pays de Senlis, dissoute en 2009, Senlis appartenait jusque fin décembre 2016 à la Communauté de Communes des Trois Forêts, créée en janvier 2010, et qui regroupait autour de Senlis, ville centre, les communes de Aumont, Chamant, Courteuil et Fleurines.

Sur décision du Préfet, dans le cadre de la loi du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les Communautés de Communes Cœur Sud Oise (13 communes) et des Trois Forêts (5 communes) ont fusionné au 1^{er} janvier 2017, passant de 21 000 habitants à 26 000 habitants.

Retrouvant un périmètre proche de celui du Pays de Senlis d'avant 2010, les compétences de la nouvelle structure territoriale se sont aussi enrichies du transfert de certaines missions, auparavant portées par les Communes :

Compétences de la Communauté de Communes des Trois Forêts :
Collecte et traitement des Déchets, définition et gestion de la voie verte, étude en vue d'un nouvel équipement aquatique.

Compétences de la nouvelle CC Senlis Sud Oise :
Ajout des compétences : Tourisme, Développement économique (Zones d'Activité Economique et Commerciale ...), Accueil des gens du Voyage.

Le transfert des missions, juridiquement effectif au 1^{er} Janvier 2017, est administrativement en cours. Mais du point de vue financier, 2017 sera clairement une année de transition pour les deux structures territoriales. Les budgets des années à venir le refléteront.

Ainsi, une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit encore définir les charges à transférer.

Cependant il est à noter pour les Senlisiens en 2017 :

- La diminution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9.39 % contre 9.96 % en 2016, rendue possible par la bonne gestion de la CC3Forêts depuis plusieurs années.

- Et la diminution des 4 taxes, à la faveur du mécanisme de lissage des taux entre l'ex CC3Forêts et la nouvelle Communauté de Communes Senlis Sud Oise :

• Taxe d'habitation :	2.98% contre 3.14 % en 2016
• Taxe foncière sur le bâti :	2.81% contre 2.92 en 2016
• Taxe foncière sur le non bâti :	4.32 % contre 5.92 % en 2016
• Taux Relais Cotisation Foncière Entreprises :	3.08% contre 3.25 % en 2016

INFORMATIONS MUNICIPALES

Action Sociale**Le CCAS facilite l'accès au micro-crédit**

Le micro crédit permet aux personnes exclues du crédit bancaire classique de mener à bien un projet professionnel, de formation, d'équiper un logement ou de faciliter leur mobilité. En vue de le proposer à ses bénéficiaires, le CCAS a signé un contrat avec « Parcours Confiance », une association de la Caisse d'Épargne de Picardie, ainsi qu'avec la Banque postale.

Avec des crédits de faibles montants sur des durées courtes, le microcrédit a pour objectif de redonner confiance à ses bénéficiaires, d'améliorer leur insertion économique et de les projeter dans l'avenir grâce à un projet construit avec l'appui d'un travailleur social. C'est également un moyen de lutter, en amont, contre le surendettement des familles, en ouvrant l'accès à un crédit sécurisé auprès d'un acteur social, dans le cadre d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville de Senlis accompagne les porteurs de projet et les aide à constituer leur dossier. De son côté, la Caisse d'Épargne ou la Banque Postale, en fonction de l'agence bancaire acceptant le dossier, en assurera la gestion jusqu'à son complet amortissement.

Les aides au minimum vieillesse - La carte du CCAS
Le CCAS de la Ville de Senlis vient en aide aux Senlisiens de plus de 70 ans percevant un minimum vieillesse, en octroyant à chaque bénéficiaire une carte du CCAS. Cette

carte permet à chaque senior de bénéficier de sept aides alimentaires dans l'année sous forme de chèques, d'un colis de Noël ainsi que d'aides financières pour le paiement de factures de chauffage non-collectif (GDF) et d'eau. Les seuils (au 1^{er} avril 2017) retenus par le C.C.A.S pour en bénéficier sont les suivants :

- Une personne seule : 923,68 euros/mois
- Un couple : 1 434 euros/mois

La carte du CCAS permet également aux seniors d'accéder gratuitement au restaurant de la Corne de Cerf, ouvert les mardis, jeudis et vendredis et de participer gratuitement aux sorties et voyages organisés par la Ville.

Pour bénéficier de cette carte, il suffit de se présenter au CCAS muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, des justificatifs de ressources et du dernier avis d'imposition. Si vous pensez y être éligible, n'hésitez pas à faire la démarche auprès de la Direction de l'Action Sociale !



Bol d'air ! La direction Action Sociale organise une sortie sur la journée, le mardi 13 juin 2017, en Baie de Somme. Le courrier d'information va parvenir sous peu aux bénéficiaires concernés et les inscriptions commenceront le lundi 22 mai à partir de 9h. Cette sortie est proposée au tarif préférentiel de 24,25 € par personne au lieu de 48,50 €, la différence et le transport étant pris en charge par la Ville de Senlis. La sortie est offerte par le CCAS aux titulaires de la carte du CCAS, mentionnée ci-dessus. ■

Urbanisme

Qu'est-ce que le Logement intermédiaire ?

Pour répondre au désir de nombreuses familles de s'installer durablement à Senlis, la Ville travaille, dans le cadre de partenariats, à la construction de logements à prix maîtrisés.

Il s'agit de logements proposés en accession à un prix (environ 3 000 / 3 200 € TTC/m²) inférieur au prix du marché senlisien. L'objectif est d'apporter le maillon manquant dans le parcours résidentiel des ménages entre le parc locatif et l'accession à la propriété, qui se fait à prix élevé à Senlis.

Où en trouver à Senlis aujourd'hui ?

Deux projets proposent des logements à prix maîtrisé dans leur programme immobilier à Senlis :

• LA PORTE SAINT RIEUL

(Boulevard Pasteur - Aubarne Promotion Immobilière) :
4 logements (1 T1 / 2 T2 / 1 T3). La livraison est prévue 3^{ème} trimestre 2018 (Boulevard Pasteur / Rue du Moulin Saint Rieul)

• LES JARDINS BRUNHAUT

(EcoQuartier - Aubarne Promotion Immobilière) :
12 logements (Mixité de taille). La livraison est prévue fin 2019 (Parvis de la Gare).
Plus d'infos : urbanisme@ville-senlis.fr ou 03 44 32 00 64

Quels sont les critères d'éligibilité ?

I / Etre primo-accédant

L'acquéreur ne doit pas être propriétaire de sa résidence principale, ni avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années (Sauf situations particulières)

II / Ressources de l'Acquéreur

Les ressources de l'acquéreur ne doivent pas dépasser le plafond d'attribution du Prêt à Taux Zéro (zone B1), qui est actuellement de :

Nombre de personnes occupant le logement / Zone B1
1 / 30 000 € • 2 / 42 000 € • 3 / 51 000 € • 4 / 60 000 €
5 / 69 000 € • 6 / 78 000 € • 7 / 87 000 € • 8 et + / 96 000 €

Le montant des ressources prend en compte le revenu fiscal de référence (année N-2) auquel on ajoute ceux des autres personnes destinées à occuper le logement.

III / Résidence principale de l'acquéreur

Le logement doit constituer la résidence principale de l'acquéreur pendant un délai de 9 ans (au minimum).

En cas d'accident de parcours, la revente ou la location restent envisageables sous conditions.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme (03 44 32 01 41) pour obtenir toutes les informations nécessaires. ■

L'ÉcoQuartier de la Gare

La présentation de la 1^{ère} tranche de l'ÉcoQuartier de la Gare, qui s'est tenue mardi 4 avril dernier en salle d'Honneur de la Mairie, a réuni plus d'une centaine de Senlisiens, intéressés par cette nouvelle phase du projet, porté par la Ville depuis maintenant presque 4 ans.

La première tranche, dont le nom retenu est « Les Jardins Brunehaut », propose 117 logements au total et deux équipements publics : un pôle petite enfance et un parking public souterrain de 150 places.

L'opération s'inscrit dans la démarche de Labellisation ÉcoQuartier, portée par le ministère du Logement et de l'Habitat durable, qui comporte le respect d'un certain nombre d'engagements exigeants*.

Cette démarche ÉcoQuartier vise en effet à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement.

Ce quartier sera la seconde opération à Senlis dans laquelle seront proposés aux primo-accédants des logements à prix maîtrisés (de l'ordre de 3000 TTC / m² hors stationnement). Des logements en accession libre et en accession sociale seront également réalisés, complétant ainsi l'offre actuelle, et traduisant le choix porté par la municipalité depuis 2011. Le calendrier prévoit :

- Un démarrage des fouilles à l'été 2017
- Une livraison de l'opération fin 2019

La maquette ainsi que la visite virtuelle du projet (technologie proposée par le porteur du projet) ont été présentées lors de la réunion publique.

Elles ont toutes deux remporté un franc succès, permettant par ailleurs un échange direct et concret entre les participants à la réunion.



Simulation du projet de l'ÉcoQuartier - Aubarne Promotion Immobilière

Un lieu d'accueil du projet devrait également être installé aux abords du chantier, sur le site de l'ancienne gare, afin de favoriser une information continue des habitants pendant la phase de réalisation.

* Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. Le ministère du Logement et de l'habitat durable s'est doté d'un référentiel en matière d'aménagement durable, et toute opération engagée dans ce processus fait l'objet d'une évaluation régulière. ■



Très haut débit

Déploiement de la fibre optique

Professionnels de la construction et particuliers, vous avez aussi des obligations !

Le Département de l'Oise s'est engagé dans une démarche visant à garantir à tous les foyers et entreprises l'accès à l'internet à très haut débit. Ainsi, le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (le SMOTHD) construit un réseau d'initiative publique en dehors des zones réservées aux opérateurs privés. Mais il est aussi important de rappeler que le Code de la Construction et de l'Habitation comporte des obligations en la matière : tout immeuble collectif dont le permis de construire a été déposé après le 1er avril 2012 doit être prééquipé pour permettre un raccordement dans les meilleures conditions. Ces obligations

concernent également les locaux individuels à usage de logement ou professionnel, ainsi que les lotissements pour lesquels une demande de permis de construire a été déposée à compter du 1er octobre 2016. Des prises terminales optiques doivent être prévues à l'intérieur de chaque logement.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du SMOTHD au 0 821 400 101 ou sur contact-smothd@oise.fr. ■

Bibliothèque Municipale

2017 : la mue numérique

Les fidèles et nombreux lecteurs de la bibliothèque de Senlis (ils sont plus de 3000 adhérents* et jusqu'à 5000 visiteurs certains mois), l'ont forcément remarqué : leur lieu de culture a provisoirement fermé ses portes 4 jours en février et 5 jours en mars dernier. C'est tout simplement parce que, en coulisses, cet équipement municipal fait peau neuve. Plus de deux ans après l'incendie qui avait ravagé la salle du rez-de-chaussée, la mue est cette fois numérique.

Que l'on continue à la nommer « bibliothèque » est un trait de son humilité : depuis plus de 20 ans, il s'agit en fait d'une vraie médiathèque ! On y emprunte des livres, mais aussi des CD, DVD, Blu-ray et magazines.

En 2017, tout évolue, en douceur, vers davantage de fonctionnalités, de souplesse, et d'ergonomie.

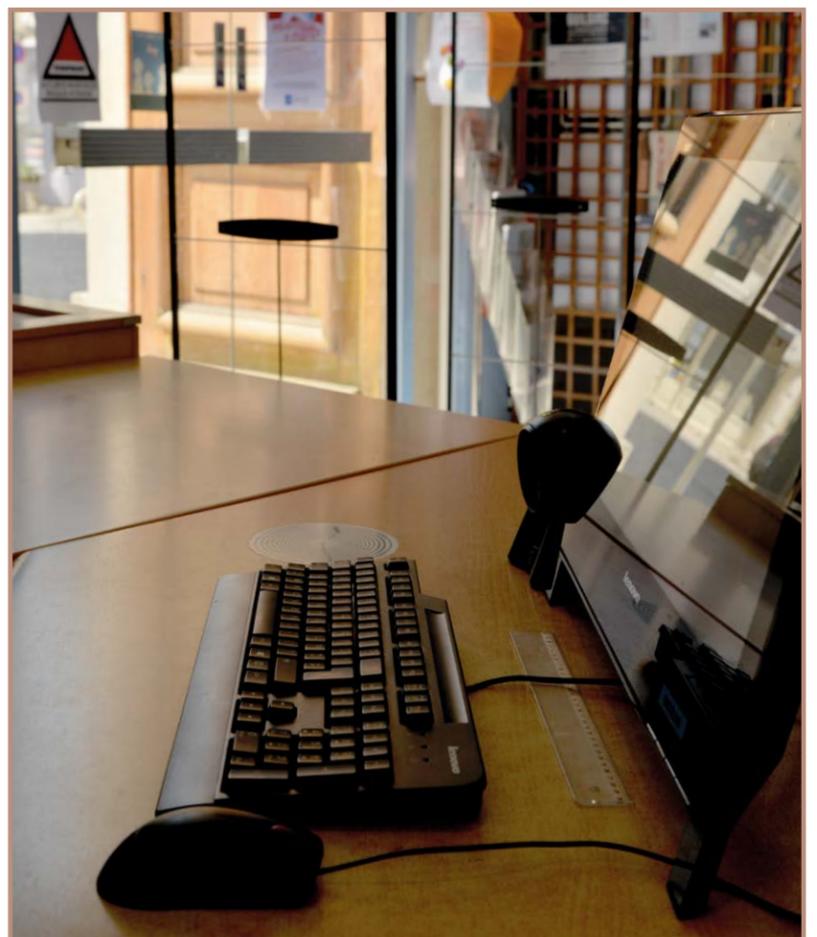
Suivez le guide :

Ce qui ne change pas dans son fonctionnement :

- Les 12 personnes de l'équipe menée par Jean-Raphaël Rondreux assurent la même amplitude horaire (du mercredi au samedi). Si le mardi est, depuis début 2015, un jour de fermeture, c'est que le travail hors public, donc non visible des visiteurs, est important : suites du traitement des dégâts de l'incendie, mise en œuvre de l'évolution numérique, accueil de groupes, préparation des événements, veille littéraire et culturelle, formation des personnels, suivi administratif... En effet, avant sa mise à disposition au public, chaque ouvrage ou support aura suivi un cycle complet, depuis son repérage, sa sélection, sa mise au budget, son achat, son enregistrement, sa préparation avant sa mise au prêt.
- Le site nécessite la présence de 6 à 7 personnes pour ouvrir au public : au moins une dans chacune des 6 salles ouvertes au public, afin d'assurer réglementairement la sécurité, l'évacuation éventuelle, la surveillance des lieux, et surtout accueillir et renseigner les visiteurs.
- Son amplitude horaire se situe dans la moyenne des bibliothèques de villes de même taille.

Les nouveautés

- La migration du logiciel de fonctionnement de la bibliothèque vers un système plus efficace s'est effectuée, avec succès, en deux temps : les tests en février et le transfert effectif début mars. Complètement transparente pour le grand public, ses bénéfices sont réels et vont se concrétiser progressivement :
- Les 33900 ouvrages proposés au prêt, déjà équipés du code-barres d'identification et antivol, portent désormais en plus une étiquette RFID (Radio Frequency IDentification). C'est la société prestataire NEDAP qui a procédé au collage, début mars. C'est la raison pour laquelle il avait été demandé, dans la mesure du possible, de rendre ses livres et supports au plus tard le 25 février. Les supports non rendus à cette date sont équipés au fur et à mesure.
- Ce nouveau système d'emprunt permet désormais de gagner du temps lors de l'enregistrement des sorties et retours d'ouvrages, et, à terme, via des bornes dans plusieurs salles de la bibliothèque.
- Le temps gagné, lorsque le dispositif sera complètement déployé, avec des automates à plusieurs endroits, rendra un temps précieux d'accueil et de conseil aux agents et donc à nous tous !
- Le catalogue en ligne, qui permet de connaître les titres disponibles à la bibliothèque et leur localisation, a provisoirement changé de design. Son accès est toujours possible depuis le site de la bibliothèque ou directement à l'adresse senlis.bibenligne.fr. Les bibliothécaires ont été assistés par les Services Techniques et Informatique de la Ville qui ont quant à eux assuré les conditions de ce transfert physique et virtuel.
- L'ensemble de l'équipe de la bibliothèque se forme progressivement aux nouveaux outils et prend plaisir à opérer ce virage technologique, vers davantage de qualité de service.

**Et ce n'est pas terminé pour 2017... il faudra juste patienter encore un peu !**

Notre bibliothèque, inscrite à la liste des Monuments Historiques, anciennes archives départementales, opère plus que jamais cette fusion entre Patrimoine et Futur. Un peu comme Senlis d'ailleurs, non ?

*

- L'inscription est gratuite pour tous les Senlisiens, ainsi que pour les bénéficiaires des minimas sociaux, les chômeurs et les membres de l'association des Amis de la Bibliothèque.
- Les adultes, résidents des Communes Senlis Sud Oise CCSSO (Aumont, Barbery, Borest, Brasseuse, Chamant, Courteuil, Fleurines, Fontaine-Chaalis, Mont-L'Évêque, Montépilloy, Montlognon, Ognon, Pontarmé, Rary, Rully, Thiers-sur-Thève, Villers-Saint-Frambourg) doivent acquitter une cotisation annuelle de 18,20 €
- Les adultes résidant à l'extérieur de Senlis et hors CCSSO doivent acquitter une cotisation annuelle de 24,30 €.
- Pour les jeunes non senlisiens de moins de 18 ans la cotisation annuelle est de 10,10 €. ■

Transport Urbain Senlisien

Le TUS évolue pour améliorer votre mobilité

Depuis le 1^{er} septembre 2016, c'est la société TRANSDEV Picardie qui est en charge du TUS. Depuis cette date, la Ville et le nouvel exploitant ont travaillé sur de nouvelles évolutions du réseau, afin de le rendre plus simple et plus lisible.

Ce service toujours gratuit pour l'utilisateur et accessible à tous, est aussi maintenant plus efficace en termes de desserte des quartiers et de fréquences de passage, tout en maintenant un coût d'exploitation maîtrisé. Ces modifications sont entrées en vigueur le 27 février dernier et ont concerné toutes les lignes du TUS*.

Ligne 1 :

- + de passages de véhicules pour le quartier des Fours à Chaux
- Une desserte plus rapide du centre-ville par un itinéraire plus direct entre la gare routière et le quartier de Bon Secours
- Ajout du passage par les arrêts « La Harde » et « Chevreuils »
- Remplacement du passage à l'arrêt « Eugène Gazeau » par la création de l'arrêt « Chaussée Brunehaut »

Ligne 3 :

- Simplification du passage dans le quartier du Val d'Aunette et desserte systématique de l'arrêt « Debussy »
- Remplacement de l'arrêt « Piscine d'été » par « Albert I^{er} »
- Création de l'arrêt « Foch »



Ligne 4 :

- Remplacement de l'arrêt « Moulin du Roy » par l'arrêt « Les Jardins »
- Ajout des passages par les arrêts « Chapelle » et « Valois »

Ligne 5 :

- Nouvelle ligne venue remplacer la ligne TSR, : les réservations ne sont plus nécessaires
- Clarification des passages aux arrêts « Bordeaux-Odent », « Joffre » et « Thomas Couture »

* à l'exception de la ligne 2, dont les courses sont effectuées par des véhicules des lignes interurbaines du Conseil Départemental : la collaboration avec la Ville de Senlis en permet une utilisation gratuite.

A cette occasion, il faut souligner la mise en service de trois minibus neufs, répondant aux dernières normes antipollution Euro 6 et l'application d'une nouvelle livrée aux couleurs de Senlis sur tous les véhicules.

Les remarques, critiques et suggestions qui ont suivi la mise en place de ces modifications ont pu montrer l'attachement des Senlisiens au TUS : la Ville et Transdev se sont immédiatement attelés à leur prise en compte.

Ainsi, dès le 2 mai, quelques modifications horaires sont apportées, notamment pour améliorer la desserte des lycées et du groupe scolaire de Brichebay. Certains nouveaux points d'arrêts ont soulevé des remarques, c'est pourquoi quelques-uns d'entre eux sont encore signalés par des poteaux « provisoires », le temps d'évaluer sur le terrain la faisabilité technique de l'application des suggestions des usagers, dans un souci de sécurité et de confort de montée et de descente des véhicules. Les poteaux définitifs et des abribus seront ainsi installés progressivement.

Vous pouvez continuer à faire connaître vos remarques afin que votre réseau puisse encore s'améliorer et répondre à vos besoins, directement auprès de la ville (urbanisme@ville-senlis.fr) ou auprès de Oise Mobilité par téléphone au 09 70 15 01 50. Vous pouvez également vous connecter au site www.oise-mobilite.fr afin de configurer votre espace personnel qui vous permettra ensuite d'être alerté par mail ou par SMS d'éventuelles perturbations de circulation impactant les lignes de bus que vous aurez sélectionnées. Enfin, il est important de rappeler quelques règles simples pour les déplacements de chacun en toute sérénité, en particulier dans les minibus ou aux heures d'affluence : placer les sacs et cartables en dehors des allées, avoir un comportement respectueux vis-à-vis des conducteurs et des autres voyageurs, respecter le matériel roulant, laisser sa place aux personnes âgées, replier les poussettes, etc...

Le bus est un lieu public, il est utile à tous et doit être respecté par tous ! ■

Sport & jeunesse

Les challenges de sport de la Ville



Tournoi de football à 5

Samedi 13 mai de 13h à 17h, le service Jeunesse de la ville de Senlis organise son tournoi de foot à 5 contre 5. Ouvert aux enfants à partir de 12 ans, le tournoi aura lieu au city stade du Val d'Aunette. Les inscriptions sont gratuites et se feront sur place le jour même, seul ou en équipe.



Sensibilisation au Handisport

Cette année en plus, le vendredi 19 mai 2017, 6 classes de CE2 se retrouveront pour une rencontre de basket sous forme d'ateliers avec, pour la première fois, la venue d'une classe du village de Villeneuve S/ Verberie. Une nouveauté cette année sur ces challenges : son institutrice sensibilisera les élèves

au Handisport, par des ateliers en fauteuils roulants...

Le challenge d'Athlétisme, quant à lui, aura lieu la semaine du 19 au 23 juin 2017.

Les élèves participeront à 6 ateliers individuels le matin (40 m plat, 40 m haies, saut en hauteur, saut en longueur, lancer de vortex, lancer de balles); l'après-midi sera consacrée au relais par équipe de huit.



Handball les 15 & 16 mai

Comme chaque année, un challenge de handball est co-organisé par le service des Sports de la ville de Senlis, l'Éducation nationale et le club de Senlis Handball.

Destiné aux élèves de CM1 et CM2, il se déroulera au complexe sportif Yves Carlier les 15 et 16 mai 2017. Tout au long de la journée les élèves se rencontreront lors de matches de 5 minutes, par équipe de 6 joueurs. Le mardi 16 mai, les matches seront arbitrés par la classe Handball du collège de la Fontaine des Prés.

Voie publique

La « Zone de rencontre » étendue au centre-ville historique



Certains Senlisiens ne le savent pas, mais ils ont la chance d'habiter ou de se déplacer dans une « zone de rencontre » ! La zone initiale concernée, située à l'ouest de la rue de la République, vient même de s'étendre au quartier Est du secteur sauvegardé.

Dans toute la zone indiquée de notre cité royale, le piéton est...roi ! Même s'il décide, si tel est son bon plaisir (sic) de marcher au milieu de la rue pendant quelques mètres. Mais la raison l'emporte toujours et, comme pour la partie Ouest en place depuis 2011, la municipalité fait le pari du

bon sens et du bon partage de la voie publique. La Police municipale veillera sinon à la bonne application de cette règle, étendue maintenant à l'ensemble du centre-ville historique.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

Senlis, pionnière en Picardie, a mis en place ce type d'espace apaisé dès septembre 2011, dans la partie ouest du secteur sauvegardé, et avait annoncé à l'époque une période de test et d'observation avant un déploiement plus étendu. C'est désormais chose faite !

Cette appellation, si elle peut prêter à confusion, à incompréhension ou même à dérision parfois, traduit pourtant la prise en compte, par le législateur, de la nécessité de faire mieux cohabiter tous les utilisateurs de la voie publique. La pratique, en plein développement, des modes doux a en effet rendu urgent de recréer une hiérarchie des priorités...et de replacer le piéton au cœur de la rue !

La zone de rencontre est ainsi entrée dans la législation française en 2008, par un article du code de la route. Depuis cette date, les jeunes conducteurs apprennent la signification de ce panneau routier, venu compléter l'ensemble du code routier. Mais les moins jeunes l'ont découvert dans la rue, ce qui explique en partie sa méconnaissance et, de fait parfois, son non-respect. Pourtant il fait loi ! Si les premiers panneaux routiers existent en effet depuis 1902, certains apparaissent au fil du temps, comme celui de la zone de rencontre, dont le pictogramme symbolise bien, par une taille dégressive, la place prépondérante du piéton sur le deux-roues, et enfin la voiture. Par leur capacité à permettre une cohabitation harmonieuse des usagers et des usages, les zones de rencontre sont particulièrement adaptées aux centre-ville, à plus forte raison historique comme à Senlis, aux EcoQuartiers..., et leur statut restaure un équilibre entre la fonction résidentielle, la présence des modes de transport, et l'appréciation du lieu, rendue sinon plus complexe par la vitesse des véhicules motorisés. Notre patrimoine mérite bien cette attention, et l'éloge de la lenteur !

Rappel réglementaire sur la zone de rencontre :

« Article R.110-2 du Code de la route : section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et les sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »



Tracé de la nouvelle zone de rencontre étendue au centre historique

Zone 20 partout dans le centre-ville

L'introduction de cette nouvelle zone de circulation apaisée est bien voulue, à Senlis comme ailleurs, comme intermédiaire entre aire piétonne et zone 30, et vise à une meilleure lisibilité pour l'ensemble des usagers de l'espace public.

L'objectif est clairement la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui, à faible vitesse au centre de la rue. Le terme « rencontre » souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables. Les automobilistes, motards et cyclistes ne sont pas interdits, mais bienvenus, à condition de respecter les autres usagers.

Maintenant, vous n'avez plus d'excuse !

Rappel règles de stationnement

Une pratique de stationnement anarchique et irrespectueuse des autres usagers de la voie publique tend à se (re)développer. Les samedis et dimanches matins particulièrement, dans l'hyper-centre autour de la Place de la Halle, de la rue Odent et de la place Henri IV, le comportement de quelques contrevenants nuit à la bonne jouissance de la majorité des promeneurs. Afin de préserver la quiétude de celles et ceux qui aimeraient bénéficier sans danger de leur espace patrimonial et de leurs commerces, la municipalité a demandé à la Police Municipale de recourir, sans tolérance, aux sanctions prévues.

Pour rappel, un stationnement interdit et gênant entraîne le paiement d'une contravention allant de 17€ à 135€. Soyez prévenus ! ■

Travaux

Le cimetière militaire en travaux

D'importants travaux sont actuellement menés dans le cimetière militaire de Senlis, situé Rue Yves Carlier. Celui-ci n'appartient pas à la commune, il est propriété du Ministère de la Défense. Cette nécropole, créée en 1918 et agrandie en 1920, fait l'objet de travaux programmés, en cette période de commémoration du centenaire 14-18. Le maître d'ouvrage délégué est l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), et le maître d'œuvre est le Pôle de sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale, du Ministère de la Défense. Ce site de mémoire accueille les soldats morts pour la France en 14-18, auxquels la patrie accorde une sépulture perpétuelle. Les travaux dureront plusieurs mois, pendant lesquels le site

ne sera pas accessible. Seul le carré anglais, ainsi que les 136 stèles anglaises, ne sont pas concernées par les travaux, sauf pour la partie paysagère. Les stèles ont toutes été relevées par inventaire, et seront refaites. Cette intervention consiste en la requalification du site, en plusieurs étapes :

- abattage de certains arbres
- travaux de génie civil
- partie paysagère, réfection du gazon...

Le monument - ossuaire sera également rafraîchi. A l'issue de ces travaux importants, au 2^e semestre, le site permettra de nouveau aux visiteurs de se recueillir dans un lieu réhabilité et plus aéré. ■



Voirie

Un nouvel espace de stationnement

Un nouveau parking public gratuit provisoire, réalisé par l'OPAC de l'Oise (co-opérateur de l'ÉcoQuartier), est ouvert depuis mi-avril entre l'avenue Georges Clemenceau et la voie verte. L'entrée et la sortie des véhicules se font uniquement sur l'avenue G. Clemenceau, mais l'accès piéton permet de rejoindre facilement les bus de la gare routière et rapidement le centre-ville, en traversant la voie verte. C'est aussi une bonne idée de stationnement pour venir à la fête de la Saint Rieul, qui se tient sur le cours Thoré Montmorency jusqu'au 14 mai. Ce parking restera ouvert pendant toute la durée du chantier de la Phase 1 de l'ÉcoQuartier « Les Jardins Brunehaut » (fin 2019). ■



Écologie

Distribution des sacs de tri



La distribution des sacs jaunes pour les emballages, et des sacs en papier pour les déchets verts, est prévue dans Senlis du 9 au 19 mai (du lundi au vendredi). Cinq équipages de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) vont assurer cette distribution. En cas

d'absence, un flyer sera mis dans la boîte à lettres. Un rattrapage de distribution est prévu le samedi 3 juin de 9h à 13h à la CCSSO, 30 avenue Eugène Gazeau à Senlis, dans la zone d'activité. En dehors des périodes de distribution, les sacs peuvent y être retirés tout au long de l'année. ■

Nuisances sonores

Rappel de « bien vivre ensemble »

Les beaux jours invitent à renouer avec la vie extérieure, chez soi, comme dans les espaces publics. Malheureusement cette réappropriation de l'espace partagé est parfois synonyme de débordements et de nuisances. Pensons aux autres et adaptons nos comportements !

- 1 Il est obligatoire d'assurer l'élagage des haies, branches et racines d'arbres qui déborderaient excessivement sur la voie publique. Les agents de la ville peuvent vous inviter, par un courrier dans la boîte à lettres, à procéder à cet entretien (conformément à l'article L.2212.2 du code général des collectivités territoriales).
- 2 Pour mener ces travaux de jardinage (et tout bricolage bruyant), les horaires sont encadrés par arrêté préfectoral du 15 novembre 1999. Ils sont autorisés :
 - a. Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30.
 - b. Le samedi entre 9h et 12h et entre 15h et 19h.
 - c. Le dimanche entre 10h et 12h.
 En dehors, le repos prévaut.
- 3 Les propriétaires de chiens sont invités à ne laisser aucune trace du passage de leur animal sur la voie publique, sous peine de se voir appliquer une amende de 68€.
- 4 L'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et passible de contraventions par la Police Municipale (entre 68 et 150€, voire 1500 € en cas de transport de déchets).

Respecter l'espace public, c'est respecter son cadre de vie et ses concitoyens. ■



Nouveaux commerces

Cabinet Espace

Flore Cavé, orthophoniste ; Thomas Daouphars, sophrologue hypnopraticien ; Hubert Descamps, coach personnel ; Margot Frediani, ostéopathe ; Nathalie Gault, sophrologue naturopathe et Richard Maret, psychopraticien, ont le plaisir de vous faire part de la création du Cabinet Espace, 6/8 avenue de Creil 60300 Senlis et vous remercient par avance de la confiance que vous leur accorderez. ■

Patrimoine - Les amis des orgues

2017, année décisive

En mars 2017, un technicien conseil, agréé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), a été sélectionné pour élaborer une étude préalable, prévue pour durer six mois, de la rénovation des grandes orgues de la cathédrale. Les membres de l'association se réjouissent, après presque dix années d'actions de collecte des fonds, de voir aboutir leur projet avec l'objectif d'une inauguration de l'instrument en 2020. Mais même cet aboutissement ne marquera pas la fin de l'association ! Son action perdurera afin de ne pas laisser l'instrument se dégrader, comme ce fut le cas tout au long de sa longue histoire, commencée dans la cathédrale de Senlis dès 1803.

Madame Pascale Loiseleur maire de Senlis et le père Stéphan Janssens archiprêtre de la cathédrale, membres de droit, apportent d'ailleurs tout leur soutien à l'action déterminante de l'association.

En mai, deux concerts sont organisés, par les Amis des Orgues de Senlis, en faveur de la restauration des orgues.

• **Le 14 mai, à 15h, à la Cathédrale** : œuvres de Monteverdi, Brahms, Mendelsohn et Vivaldi.

Orchestre dirigé par Godefroy Vujicik et groupe vocal Vocalitas dirigé par Didier Basdevant.

• **Le 27 mai, à 20h30, au Prieuré Saint Maurice** : Œuvres de Boyce, Purcell.

Ensemble vocal Double Dièse et orchestre, dirigés par David Bray.

Pour ces concerts, l'entrée est gratuite, avec une participation libre laissée à votre appréciation, mais qui traduit votre soutien.

Renseignements : Mme Bonnard 06 35 36 33 82

ou Association Les Amis des Orgues de Senlis

07 81 37 10 60. Renseignements/adhésions :

lesamisdesorgues@desenlis.org

Suivez les sur facebook : les amis des orgues de Senlis. ■



Sport - Tennis de Table

En Avril, TT Senlis rime avec podiums

Avril a été un mois chargé en émotions pour le club du TT Senlis. Le 8 avril a eu lieu, à Villers-Saint-Paul, la compétition des « 500 points » pour les jeunes débutants en compétition des catégories cadet, junior, minimes. Après la 1^{ère} place de Maximilien en décembre 2016 (catégorie cadet), deux autres jeunes cadets sont montés sur le podium ce 8 avril : Aurélien (2^{ème}) et Léo-Paul (3^{ème}). Ces résultats des jeunes du TT Senlis récompensent le travail effectué chaque mercredi par l'entraîneur du club, Guillaume Coqueman, et par les bénévoles qui encadrent les jeunes pendant les compétitions.

Pendant le week-end de pâques avaient lieu les Championnats de France Vétérans à Auch (Gers). Trois Senlisiens étaient qualifiés pour ces championnats, ce qui constitue déjà une belle performance. Deux en catégorie V1 (40-50 ans) et un en V2 (50-60 ans). Hazedine Falek (3^{ème} ex-aequo) est monté sur le podium en V1. ■

Culture - Histoire

Fêtes et Spectacles historiques dans la cité médiévale

Senlis a accueilli au Prieuré Saint Maurice le 8 avril dernier la rencontre bi-annuelle de la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques. 18 associations (*) sur 24, des Hauts de France et d'Ile de France étaient représentées et les 70 membres présents ont travaillé sur le thème « bénévole, qui es-tu ? », le bénévolat étant la clé de voute du monde associatif et culturel. Ce sont les Figurants de l'Histoire de Senlis, membre des FFFSH, qui ont mis en place la rencontre, ouverte par Madame Marie-Christine Robert, 3^e adjoint aux affaires culturelles et Associations, en présence de Monsieur Pierre Blanchard, Président de l'Office du Tourisme de Senlis, qui a pu participer aux travaux de la matinée.

(*) Ailly s/Noye, Beauvais, Bergues, Bonnav, Cambligneul, Coucy le château, Crèvecœur le Grand, Denain, Ecoeu, Ferfay, Gravelines, Lestrem, Meaux, Méru, Montfermeil, Montreuil s/Mer, Senlis, Troissereux. ■



Collège - Albéric Magnard

Journée « Portes ouvertes »

Les portes du collège s'ouvrent le vendredi 5 mai de 17h à 20h. L'événement sera suivi du spectacle de comédie musicale ELLIOT B à 20h.

Programme :

Visite des lieux, présentation de la section bi-langue Allemand /Anglais, de la section VTT, des clubs, de l'association sportive, de nos différents dispositifs, des réalisations de nos élèves, de nos projets, et bien d'autres choses encore. ■

Clubs services - Lions Club

Le Lions club fête ses 100 ans

Le Lions Club de Senlis Trois Forêts vous invite à un récital du Chœur « C4 ». Samedi 6 Mai 2017 à 20h30, entrée libre et gratuite. Chapelle du Lycée Saint-Vincent 30 rue de Meaux ■



Culture - Concert

Le Haubergier fête ses 40 ans

Le samedi 13 mai, à 20 h, au Prieuré Saint-Maurice, un concert anniversaire de l'Ensemble Choral du Haubergier présentera un aperçu du répertoire donné depuis 1977, date de sa fondation par Jacqueline Trevu. Il comportera des chants « a capella » (chants sacrés et Renaissance) ainsi que des extraits de grandes œuvres formant actuellement le répertoire privilégié de cette chorale (Gloria de Vivaldi, Messie de Haendel, Requiem de Fauré, de Mozart...).

Tarif : participation libre. ■

Quartiers - Villevert

Villevert et la piraterie

Vivre à Villevert, en partenariat avec la Compagnie Senlisienne Du Patrimoine et Les Joueurs Nés, propose une après-midi récréative : jeux et énigmes sur le thème de la piraterie.

Le dimanche 14 mai de 14h à 17h au City Stade de Villevert rue du Moulin St Tronc. Venez jouer en famille, tous les participants seront récompensés...

NB : les enfants devront être accompagnés d'un adulte. ■

ACFPS

Fête de l'association culturelle Franco-Portugaise de Senlis

Samedi 13 mai à 15h : Grande Cérémonie dans la cathédrale Notre-dame avec Monseigneur Jacques Benoit-Gonnin pour les 100 ans de Fatima, suivie d'une procession de groupes folkloriques en costumes traditionnels.

A 17h : une fête civile se déroulera dans la zone des rouliers avec un grand bal populaire sous Chapiteau. Entrée libre.

Renseignements : acfps-hotmail.com. ■

Culture - Conférences de la Société d'Histoire et d'Archéologie

La Vierge de Piété du musée d'art et d'archéologie

La Vierge de Piété vient de bénéficier d'une belle restauration. Cette statue de la Vierge éplorée portant le corps du Christ sur ses genoux, sculptée au début du 16e siècle, provient de la chapelle de Vaux-les-Creil, à 10 km de Senlis. Elle est donnée au Comité archéologique de Senlis en 1875 par Jules Sourdois, l'un de ses membres. Elle fait longtemps partie des collections de la Société d'Histoire et d'Archéologie, qui l'expose dans son musée du Haubergier. Elle la fait classer Monument Historique en 1950 puis la donne en 1952 à la Ville qui l'expose dans la cathédrale pendant de nombreuses années. Accidentée lors du transport, elle vient de faire l'objet d'une étude et d'une restauration.

Samedi 20 mai 2017 à 15h : Conférence donnée par Alexandra Gérard, Conservateur du patrimoine, et Nathalie Bruhière, restauratrice de sculptures, en partenariat avec le Musée d'art et d'archéologie, salle polyvalente du centre de rencontre de l'Obélisque, 4 ter route de Creil (1er étage, ascenseur) à Senlis.

Entrée gratuite. Possibilité d'adhérer sur place. La Société d'Histoire et d'Archéologie offre une conférence sur l'archéologie, l'art et l'histoire de Senlis et son arrondissement tous les mois ainsi que de nombreuses autres activités (voir www.archeologie-senlis.fr). Devenez sociétaire (30 €, déductible à 66%). Renseignements / adhésions : contact@archeologie-senlis.fr. ■

Sport - Kid Athlé

« Kid Athlé » au vélodrome

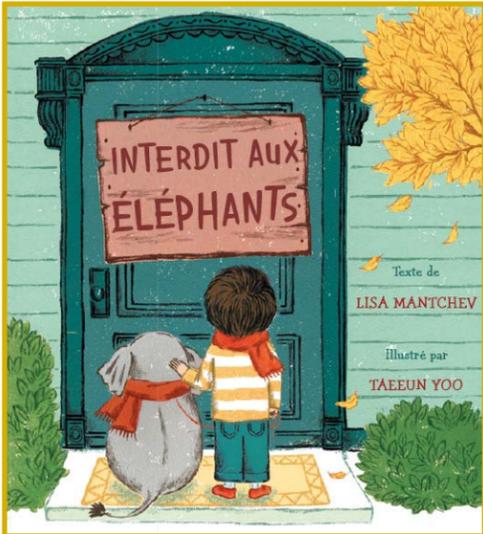
Après une édition réussie de la Senlis'Oise, le club d'athlétisme de Senlis organise cette fois un « Kid Athlé » le samedi 13 mai à partir de 14h sur le stade vélodrome Fernand Guizelin. Cette manifestation est destinée aux jeunes compétiteurs pour les catégories allant de « éveillé » à « poussin », (enfants âgés de 7 ans à 10 ans), avec la participation des clubs proche de Senlis. Plutôt que des épreuves traditionnelles miniaturisées, cette compétition propose des situations dans lesquelles les enfants devront mettre en œuvre des qualités de motricité basiques pour réussir (latéralité, rebond, alignement, coordination, ...). Les trois maîtres-mots sont « projeter », « se projeter » et « se déplacer ».

Venez nombreux encourager les jeunes Senlisiens ! ■



Culture - Librairie Saint-Pierre

Les rencontres de la Librairie Saint Pierre



Samedi 20 mai de 14h à 18h, la librairie Saint Pierre propose de rencontrer Ilona et Caroline, fondatrices des « éditions des éléphants ». Celles-ci proposent des albums pour enfants qui cultivent toutes les qualités de l'éléphant : force, grâce, intelligence, mémoire...

LA FORCE : Forts par leur contenu, leur message, les albums défendent des valeurs humanistes : histoires de partage, de solidarité ; ouverture au monde, aux autres et à la différence... Ils mettent à l'honneur le courage, la justice, l'importance du vivre ensemble. Ils se veulent un reflet de la société d'aujourd'hui, complexe, métissée, égalitaire. Et ils sont, indéniablement, porteurs d'espoir et d'optimisme !

L'INTELLIGENCE : Les Éditions des Éléphants font appel à l'intelligence de leurs lecteurs. Elles consacrent une partie de leur catalogue au savoir : de façon ludique ou graphique, la culture et la science sont représentées dans des albums documentaires ou des docu-fictions.

LA MÉMOIRE : Par le biais de récits, témoignages ou biographies la collection « Mémoire d'Éléphant » rapporte des histoires vraies ou des fictions qui permettent de décrypter le monde d'hier pour mieux comprendre celui dans lequel nous vivons. Parce que l'éléphant n'oublie jamais.

LA GRÂCE : Avec de nouveaux talents ou des artistes reconnus, les éditrices proposent des approches graphiques qualitatives et variées : aquarelles, gouaches, encres, crayon, gravures sur bois ou sur cuivre, peintures sur papier de riz, dessin numérique. Les techniques les plus traditionnelles côtoient les plus modernes, et sont mises à l'honneur dans des ouvrages à la fabrication soignée. Des univers d'artistes viennent étoffer d'albums très personnels le catalogue, touchant les petits comme les grands.

Les autres rencontres de Mai :

Samedi 6 Mai - de 15h à 18h - Rencontre avec Sophie Lebot, illustratrice jeunesse pour son nouvel album « La princesse de l'Aube ».

Samedi 27 Mai - 15h à 18h - dédicace de Marie-Charlotte Delmas pour son ouvrage « Dictionnaire de la France Merveilleuse ».

Tarif : participation libre. ■

Loisirs - Salon de la carte postale

31^{ème} salon de la carte postale, timbres et petits objets de collection

Dimanche 21 mai 2017 de 10h à 18h, dans l'église Saint-Pierre rénovée. Cartes postales, timbres, muselets de champagne, livres... vous attendent. Au stand de la Mémoire Senlisienne, vous pourrez voir et acquérir les numéros spéciaux de la revue annuelle éditée par l'association : la boucherie, le 41^{ème} Régiment de transmissions, les écoles, les boulangers et pâtisseries...

Au stand de l'association Philatélique Senlisienne, vous trouverez le DVD « Senlis au fil des ans, les cartes postales témoignent », l'ouvrage



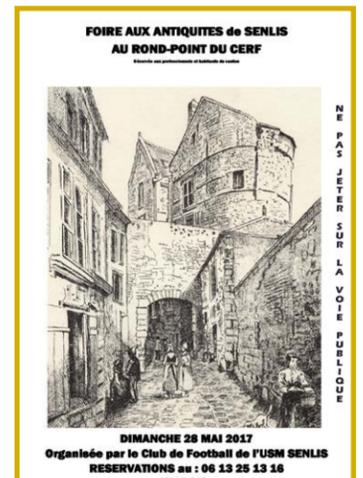
« Septembre 1914, Senlis première tragédie de la Grande Guerre en France » et les souvenirs sur la danse de la Fête du timbre. Salon organisé conjointement par la Mémoire Senlisienne et par l'Association Philatélique Senlisienne. **Entrée 1€, carte postale offerte. Contacts : Laure Dubois lauredubois@wanadoo.fr / Jacqueline Anno 03 44 53 18 30 jacqueline.anno@sfr.fr.** ■

Brocante - USMS

12^{ème} Foire aux Antiquités et Brocante

Dimanche 28 mai, de 6h à 18h, le Square de Verdun, devant la gare de Senlis, accueillera la foire aux Antiquités et brocante de l'Union Sportive Municipale Senlisienne. Comme chaque dernier dimanche du mois de mai. Cet événement reconnu, qui tient à préserver la qualité de ses stands, présentant à la vente des objets dits anciens, est réservé aux professionnels de l'Antiquité et aux habitants de Senlis et du Canton.

Prix : 9€ le mètre linéaire. ■





FONDATION
CZIFFRA

Week-end d'ouverture de la Chapelle Saint-Frambourg

Les 12, 13 et 14 mai : Visites, exposition, répétition publique, concert !

www.fondation-cziffra.com ■

WEEK-END D'OUVERTURE DE LA CHAPELLE ROYALE SAINT-FRAMBOURG
Les 12, 13 et 14 mai
Visites, exposition, répétition publique, concert

LES 3 JOURS - 14H-18H
EXPOSITION DE PEINTURE
MICHEL FORMENTIN
Peintre figuratif
d'expression moderne
Vendredi 12 mai à 16h
Vernissage (entrée libre)
Tarif : 6€/5€ réduit
(exposition + visite guidée
de la chapelle et de la crypte)

LES 3 JOURS - 14H-18H
VISITE GUIDÉE DE LA CHAPELLE
ET DE LA CRYPTÉ
Tarif : 6€/5€ réduit

SAMEDI 13 MAI - 20H - CONCERT
CLARA DANCHIN, violon | ERIC ARTZ, piano

Beethoven Sonate n°5 en Fa Majeur « Le Printemps »	Entracte —
Liszt 2 ^{ème} Rhapsodie Hongroise Eric ARTZ	Franck Sonate pour violon et piano en La Majeur

Tarif : 15€ - Réduit : 12€ / gratuit moins de 12 ans

SPÉCIAL JEUNES - 25 ANS
TARIF 5€

LAURÉATS DE LA
FONDATION CZIFFRA

Clara DANCHIN
VIOLON

Eric ARTZ
PIANO

SAMEDI 13 MAI À 20H00
CHAPELLE SAINT-FRAMBOURG, SENLIS

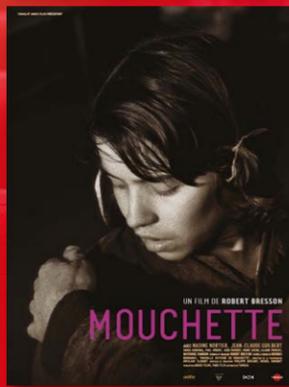
LES PRÉMIÈRES DE L'ÉTÉ
BEETHOVEN, LISZT ET FRANCK

Billetterie en ligne sur notre site www.fondation-cziffra.com
A l'Office de Tourisme de Senlis, Place du Parvis Notre Dame 60300 Senlis - 03 44 53 06 40
Chapelle Saint-Frambourg • 1, Place Saint-Frambourg 60300 Senlis - 07 82 06 17 52
TARIF : 15€ / 12€ : pour les étudiants et sans emploi
5€ : Tarif spécial jeunes - de 25 ans / Gratuit : - 12 ans



En mai...

Soirées « Écran Total »



- 1^{er} mai à 20h30 : Mouchette de Robert Bresson
- 15 mai à 20h30 : Une Semaine et un Jour de Asaph Polonsky
- 29 mai à 20h30 : La Collectionneuse d'Éric Rohmer

Foodtruck « Friturbear »

Notre baraque à frites préférée sera présente devant le cinéma dimanche 7 mai à partir de 17h.

Soirée « Adhérents »

Venez découvrir le film d'ouverture du Festival de Cannes en même temps que les festivaliers.

Mercredi 17 mai à 19h30 Soirée gratuite pour les adhérents sur réservation et dans la limite des places disponibles.

Et toujours le programme des films sur la page facebook : Cinéma Senlis et sur AlloCiné ■



Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville : abonnez-vous !

Le saviez-vous ?

Le Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville propose pour la belle saison un programme adapté à tous, avec des activités pour les familles, des événements culturels, des ateliers de découverte de la nature, d'astronomie, ou de pratique artistique...

À partir du 7 mai et tous les 1ers dimanches du mois jusqu'en septembre, venez profiter des jeux en bois proposés à la buvette, du canotage, de l'initiation au tir à l'arc ou à la pêche.

Une nouveauté cette année, un conte proposé un dimanche par mois, au long d'une promenade de deux heures, qui donne à découvrir la mythologie et ses nombreuses présences dans le parc, à suivre en famille (dès 8 ans).

Et retrouvez nos événements habituels, la philo en short, les nuits des étoiles, le festival des fabriques, Savoirs & faire de juillet à octobre. Pour ne rien manquer de ce programme, nous vous invitons à vous inscrire sur www.parc-rousseau.fr et recevoir notre newsletter.

Demandez votre Pass !

Le pass est valable un an et inclut tous les spectacles, concerts, sauf mention contraire (stages notamment).

Deux formules sont proposées :

- Le Pass individuel à 20 €
- Le Pass duo/famille à 35 €, chaque abonné dispose de son propre pass et peut venir à tout moment

Vous pouvez souscrire à ces abonnements directement à l'accueil du Parc, avec 2 photos d'identité : un pass vous sera remis immédiatement. Il est valable 1 an à partir de la date d'émission et est à présenter à chaque entrée dans le Parc.

Renseignez-vous auprès d'Émilie au 03 44 10 45 83 ou auprès de emilie.deillon@parc-rousseau.fr

Par ailleurs, le parc recherche pour toute sa saison des bénévoles pour participer à la mise en place du programme. Vous voulez participer à la vie du Parc ?

Contact : info@parc-rousseau.fr, ou Estelle-Sarah au 03 44 10 45 75 - Jusqu'au 30 septembre : ouvert tous les jours de 10h à 19h. Du début octobre au 30 avril 2018: ouvert du mardi au dimanche de 11h à 17h30. Fermé les 1^{er} et 11 novembre, 25 décembre, 1^{er} janvier. Tarif individuel : 5 euros ; réduit : 3 euros ; gratuité jusqu'à 18 ans et personnes en situation de handicap (plus un accompagnant). ■



Fête du vélo 2017 à Senlis

• **Vendredi 2 juin de 19h à 22h** : Vidéo-conférence au Prieuré St Maurice par Claude et Catherine Poitout « Une façon de voyager : le vélo, le tandem Courteuil-Berlin 2016... et autres ». Suivie d'une balade à vélo de nuit dans Senlis (1h).

• **Samedi 3 juin de 14h à 18h30**, parc du Château royal : Inauguration officielle de la boucle vélo-touristique du PNR Oise Pays de France « Chantilly-Senlis ». Balade de 33km facile et accessible à tous. Départ de la balade à 14h30 (retour entre 18h/18h30).

• **Dimanche 4 juin de 9h à 18h**, parc du Château royal :
9h : Randonnée VTT sportif avec le Vélo-club de Senlis (20km à 40 km).
9h : Randonnée sportive - Route avec le Vélo-club de Senlis (60 à 70 km).

10h et 14h : Balade VTC et VTT facile avec l'AUV5, Boucle de 12km passant par St Léonard et Courteuil.

10h et 14h : Balade VTC facile avec l'AUV5, Boucle de 12km, découverte de la voie verte, retour par Villemétrie.

10h et 14h : Balade urbaine de 5km, VTC et VTT facile avec l'AUV5 dans le Senlis médiéval et ses faubourgs.

Et aussi initiation au tir à l'arc, essai de vélos électriques, restauration sur place...

Entrée gratuite à toutes les animations.

Lieux : Parc du Château royal et Prieuré St-Maurice.

Programme sur www.senlis-tourisme.fr - 03 44 53 06 40.

Les visites guidées

• **Dimanches 7 mai et 4 juin à 15h** : visite des arènes et du patrimoine gallo-romain et tous les premiers dimanches de chaque mois d'avril à octobre.

Nos guides-conférenciers vous invitent à découvrir les arènes gallo-romaines du I^{er} siècle, habituellement fermées au public. Vous verrez également la muraille du III^{ème} siècle et le Musée d'Art et d'Archéologie : vestiges d'habitat du II^{ème} siècle, base du rempart du III^e siècle et collections d'archéologie gallo-romaine.

• **Dimanche 21 mai à 15h** : Circuit-découverte de Senlis et tous les 3^{ème} dimanches de chaque mois d'avril à octobre avec : Le parc et les vestiges du château royal, où fut élu Hugues Capet en 987, la cathédrale Notre-Dame, la muraille gallo-romaine, les ruelles médiévales...

Réservation conseillée (nb. de places limité) :

Billets et départs à 15h de l'Office de Tourisme.

Tarifs : 9 € / pers. et 7 € pour les -16 ans et +60 ans. ■

Abonnez-vous à la lettre d'information :
 (contact@senlis-tourisme.fr)!

Bibliothèque Municipale

1, rue Bellon 60300 Senlis - Tél : 03 44 32 04 04
bibliotheque@ville-senlis.fr - www.bmsenlis.com

Exposition « À la découverte du manga »

Cette exposition invite le néophyte curieux mais aussi le fan avisé à découvrir les richesses insoupçonnées de la bande dessinée japonaise. Son histoire, ses spécificités, les codes qui la régissent, ses genres majeurs sont autant de sujets traités de façon simple tout au long de ses 16 panneaux richement illustrés.



Au terme de la visite, petits et grands ressortiront avec une furieuse envie de se plonger dans la lecture de ces petits livres en noir et blanc venus du Japon !

Du mercredi 26 avril au samedi 13 mai aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Public ado-adultes - Gratuit.

Atelier « Réalisation d'un portrait manga »

Cette séance d'initiation au dessin manga vous aidera à décrypter les codes de ce qui rend le style «manga» unique et vous permettra de réaliser pas à pas un portrait «manga».

Samedi 13 mai à 10h30 et 14h

Tout public à partir de 9 ans. Gratuit sur inscription.

Conférence « À la découverte du manga »

Que vous soyez novice ou connaisseur, venez découvrir de manière détendue et ludique la richesse et la diversité de la bande dessinée japonaise depuis son origine jusqu'à nos jours. Sélection bibliographique à l'appui, c'est bel et bien l'envie de lire et de découvrir tous ces titres qui vous sera transmise par David Benoit, spécialiste passionné du manga !

Samedi 13 mai à 16h30

Tout public. Gratuit sur inscription.

Musée d'Art et d'Archéologie

Place Notre-Dame 60300 Senlis
Tél : 03 44 24 86 72 - musees@ville-senlis.fr
Plein tarif : 6,10€, réduit : 3,10€
Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

L'objet de la saison

Dans le cadre du projet « Heures italiennes » organisé dans les musées des Hauts-de-France, le musée d'Art et d'Archéologie expose deux allégories d'après Guido Reni récemment restaurées, *L'union du dessin et de la couleur* et *L'union de la sculpture et de l'architecture*.

Jusqu'au mercredi 31 mai, du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Exposition « Je suis archéologue »

En collaboration avec le musée archéologique de l'Oise de Vendeuil-Caply, le musée présente les métiers de l'archéologie sous un aspect encore peu exploré, celui de l'humour, à travers une exposition temporaire réalisée à partir de dessins de presse, de caricatures, de planches illustrées par Olivier Lambrey (alias Bramley) lors de sa résidence au musée archéologique de l'Oise, et des collections du musée.

Jusqu'au dimanche 25 juin. Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Présentation : « L'art du multiple - Gravures d'interprétation d'après les maîtres italiens »**PRÉSENTATION**

DU 5 AVRIL
AU 2 JUILLET 2017



Senlis | Musée d'Art et d'Archéologie
Place Notre-Dame - 60300 Senlis
03 44 24 86 72 - www.musees-senlis.fr

Le musée conserve un important fonds de gravures d'interprétation appartenant à la collection du Cabinet du Roi. Une sélection de gravures d'après les maîtres italiens du Cinquecento et du Seicento est exceptionnellement présentée dans le cadre du projet Heures italiennes organisé par les musées de la région Hauts-de-France.

Du mercredi 5 avril au dimanche 2 juillet.

Tout public.

Les Jeudis de l'art :**« Les saints, nouveaux héros »**

Cycle thématique en 9 séances pour s'initier à l'histoire de l'art.

Jeudi 18 mai à 14h30

2,10 € en sus des droits d'entrée du musée

La Nuit européenne des Musées

• À 18h, le musée d'Art et d'Archéologie accueille l'orchestre à cordes du conservatoire municipal pour un concert au répertoire éclectique, mêlant pièces classiques, musiques de films et danses variées.

• De 18h à minuit, dans le cadre de l'accrochage « L'art du multiple | Gravures d'interprétations d'après les maîtres italiens », Pascal Bernard, artiste-graveur, propose une démonstration de plusieurs techniques de gravure : à l'eau forte, quand l'acide mord le métal pour y dessiner en creux ; à la pointe sèche, quand l'outil acéré sillonne la matrice pour dessiner les traits à encre. Il réalisera des tirages des plaques ainsi gravées.

• De 18h à minuit, « La classe, l'œuvre ! » : Le temps d'une nuit au musée, les élèves du collège La Fontaine des Prés de Senlis vous proposent une production libre et spontanée sur ce que leur inspirent les œuvres des collections.

Samedi 20 mai.

Tout public.

Musée de la Vénérie

Place du Parvis Notre-Dame 60300 Senlis
Tél : 03 44 29 49 93 - musees@ville-senlis.fr
Plein tarif : 6,10 €, réduit : 3,10 €
Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

Exposition-dossier**« Redingotes et bottes de cuir
Une histoire de la tenue de vénerie »**

L'histoire de la tenue de Vénérie ne tient qu'à un fil, celui de la tradition. Codifiée par Louis XIV, fixée au XIXe siècle, elle n'a pas vraiment suivi le cours de la mode, évoluant peu pour rester fidèle à elle-même.

Le musée de la Vénérie lève le voile sur une partie de ses collections pour parler chiffons et découvrir tous les secrets de l'élégante tenue des veneurs.

Du mercredi 17 mai au dimanche 10 septembre.

Du mercredi au dimanche - de 10h à 13h et de 14h à 18h

Tout public.

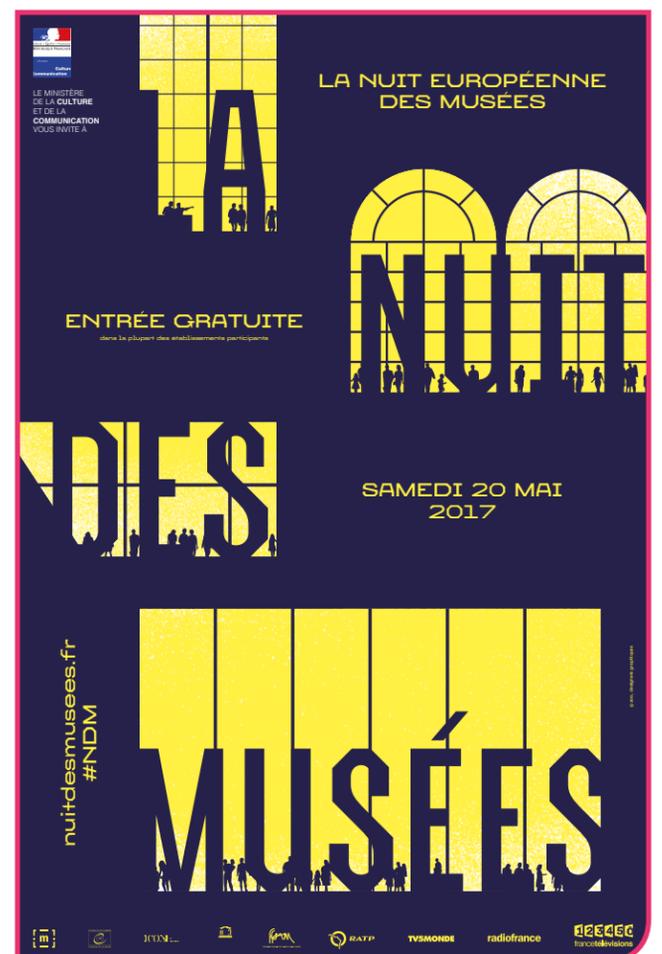
La Nuit européenne des Musées

• À 19h30 et à 20h30, le musée de la Vénérie propose des visites guidées de l'exposition « Redingotes et bottes de cuir | Une histoire de la tenue de vénerie ».

• De 18h à minuit, dans le cadre de l'exposition temporaire consacrée aux tenues de vénerie, n'oubliez pas d'apporter votre appareil photo et faites-vous tirer le portrait en costume de veneur.

Samedi 20 mai.

Tout public.





FÊTE FORAINE DE LA SAINT-RIEUL

Du samedi 29 avril au dimanche 14 mai / Cours Thoré-Montmorency

Vendredi 5 mai, 22h : Feu d'artifice, tiré au vélodrome

Mercredi 10 mai, 14h30 à 18h : les clowns seront sur la fête (atelier maquillage, et gonflage de ballons), tarifs réduits sur les manèges.

Vendredi 12 mai, 22h30 : Feu d'artifice, tiré au vélodrome

Samedi 13 et dimanche 14 mai, réduction de 1 € sur tous les manèges sur présentation du ticket

Dimanche 14 mai, clôture de la fête.

Mai

JUSQU'AU 14 JANVIER 2018

Du mercredi au dimanche, Musées de Senlis, « **L'art du multiple** » (Dans le cadre du projet **Heures italiennes en Picardie**), Musée d'Art et d'Archéologie, de 10h à 13h et de 14h à 18h

JUSQU'AU 2 JUILLET

Musées de Senlis, **Présentation « L'art du Multiple - Gravures d'interprétation d'après les maîtres italiens »**, Musée d'Art et d'Archéologie, Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

JUSQU'AU 14 MAI

Fête foraine de la Saint-Rieul, Cours Thoré-Montmorency

VENDREDI 5 MAI

Collège Albéric Magnard, **Portes ouvertes au collège**, de 17h à 20h, suivi d'une **comédie musicale « Elliot B »** à 20h

Feu d'artifice, Vélodrome, 22h30

SAMEDI 6 MAI

Conservatoire Municipal de Musique et de danse de Senlis, **Concert en sonate**, St Vincent, à 16h

Lions Club de Senlis Trois Forêts, **Concert du centenaire du Lions Club International**, Chapelle du Lycée Saint Vincent, à 20h30

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Esther Ben Daoud et Pierre Vanier « Crooner & Soul »**, 9 place Henri IV, 21h

DIMANCHE 7 MAI

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Centre équestre, **Dressage**, au Centre équestre, de 8 à 18h

Coordination des clubs vélo piste, **École de vélo**, Vélodrome, 14h

Conservatoire Municipal de Musique et de danse de Senlis, **Concert en sonate**, St Vincent, 16h

Musique et Patrimoine à Senlis, **Concert « Airs lyriques de l'Andalousie... à la Scandinavie ! »**, Abbaye Saint Vincent, 17h

Office de Tourisme, **Visite guidée du patrimoine Gallo-Romain**, rendez-vous à l'OT, 15h

LUNDI 8 MAI

Ville de Senlis, **Commémoration du 8 mai 1945**, Square de Verdun, 10h

Musique et Patrimoine, **Airs lyriques de l'Andalousie... à la Scandinavie !** Réfectoire du Lycée Saint-Vincent, 17h

MARDI 9 MAI

Pavoisement pour la Journée de l'Europe - célébration de l'anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950

MERCREDI 10 MAI

Pavoisement pour l'abolition de l'esclavage

JEUDI 11 MAI

Compagnie À Vous De Jouer, **Spectacle « Amis (ou presque) »**, Cinéma de Senlis, 20h

VENDREDI 12 MAI

Feu d'artifice, Vélodrome, 22h30

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI

Club d'Aéromodélisme, **Flying Legends RC 2017**, Terrain des Fours à Chaux

SAMEDI 13 MAI

Senlis Athlé, **Compétition Eveil Athlétique et Poussins**, Complexe Yves Carlier, 13h-17h30

Bibliothèque Municipale, **Conférence et ateliers Manga**, Bibliothèque, 10h30- 14h- 16h30

École de Musique de Senlis, **Scène ouverte**, Maison des Loisirs, 19h

Association Culturelle Franco Portugaise de Senlis, **Cérémonie Notre Dame de Fatima et bal avec repas**, dans les rues proches Cathédrale, 15h

Ensemble Choral du Haubergier, **Concert du 40^e anniversaire**, Prieuré St Maurice, de 14h30 à 17h30

DIMANCHE 14 MAI

Association des Commerçants, **Braderie**, dans les rues de Senlis

Centre culturel Anne de Kyiv, **Dépôt de gerbes et discours**, Place des Arènes, 9h30

Tea For two, **Thé dansant**, Salle de l'Obélisque, 15h - 19h

Vivre à Villevert, **Carte aux trésors**, city stade de Villevert, de 14h à 17h

Les Amis des Orgues de Senlis, **Concert**, Cathédrale, l'après-midi

DU 14 MAI AU 10 SEPTEMBRE

Musées de Senlis, **Exposition - Redingotes et bottes de cuir | Une histoire de la tenue de vénerie**, Musée de la Vénerie

MERCREDI 17 MAI

Coordination des Clubs de Vélo Piste, **Mercredi populaire**, Vélodrome, 15h

JEUDI 18 MAI

Musées de Senlis, **Les Jeudis de l'Art - Le corps en peinture**, Musée d'Art et d'Archéologie, 14h30

Tous en Scène, **Spectacle « Place de l'horloge »**, Cinéma, 19h

Tous en Scène, **Spectacle « Recherche femme désespérément »**, Cinéma, 21h

VENDREDI 19 MAI

Fête des voisins

SAMEDI 20 MAI

Bibliothèque Municipale, **Atelier d'écriture découverte**, sur inscription, à la Bibliothèque, 10h à 12h30

Bibliothèque Municipale, **Atelier d'écriture de création**, sur inscription, à la Bibliothèque, 14h30 à 17h

Joie de Vivre à Bon-Secours, **Loto enfant**, Salle de Bon-Secours, 15h

SHAS, **Conférence : La Vierge de Piété du musée d'Art et d'Archéologie et sa restauration**, Salle de l'Obélisque, 15h

Musées de Senlis et Conservatoire, **Nuit des Musées - Cordes du conservatoire et démonstration de gravure**, Musée d'Art et d'Archéologie, 18h à minuit

Musées de Senlis, **Nuit des Musées - Exposition « Redingotes et bottes de cuir | Une histoire de la tenue de vénerie »**, Musée de la Vénerie, 18h à minuit

Collegium de Senlis, **Concert America**, Manège du Quartier Ordener, 20h30

Cachot de Senlis, **La Journée des Templiers**, Le Cachot 24 rue Léon Fautrat, 20h

Conservatoire Municipal de Musique et de danse de Senlis, **Repas concert**, Ma Nature, 21h

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI

Centre équestre, **Championnat départemental - Tournée AS Poney**, Centre équestre avenue de Reims, de 8h à 18h

Badminton Club Senlisien, **Championnat oise Vétérans**, Gymnase de Brichebay, de 8h à 20h

DIMANCHE 21 MAI

La Mémoire Senlisienne + APS, **Salon de la Carte Postale, Timbres et Petits objets de collection**, Ancienne Eglise St Pierre, 10h à 18h

Joie de Vivre à Bon-Secours, **Loto Belote**, Salle de Bon-Secours

Senlis Est Quartier St Vincent, **Bro'Conte au quartier St Vincent**, rues du quartier St Vincent, 8h à 18h

Office du Tourisme de Senlis, **Visite guidée découverte**, à l'Office de Tourisme, 15h

MERCREDI 24 MAI

Etablissement Français du Sang, **Dons du Sang**, Salle de l'Obélisque, 14h à 19h

JEUDI 25 MAI

La Petite Vadrouille, **Spectacle adolescents + spectacle lycéens**, Cinéma, 19h

DU VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 MAI

ADAÏS, **Exposition**, ancienne église Saint-Pierre

SAMEDI 27 MAI

Les Amis des Orgues de Senlis, **Concert**, Prieuré St Maurice

Association des Commerçants, **Fête des mères**, dans les vitrines et les rues, distribution de ballons

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Bénédicte Lamusse et Corinne Ciot « Mignonne allons voir si la rose » Chansons populaires et poésies de la Renaissance**, 9 place Henri IV, 21h

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MAI

Centre équestre, CSO National, **Centre équestre** avenue de Reims, 8h à 18h

DIMANCHE 28 MAI

Coordination des clubs de piste, **École de Vélo**, Vélodrome, de 13h à 17h

Journée du tir à l'arc féminin, Initiation, Place du 3^{ème} Houzard, de 10h à 17h

USMS, **Brocante et foire aux antiquités**, Square de Verdun, journée

DU LUNDI 29 AU DIMANCHE 4 JUIN

Office de Tourisme - CCSSO - Au5v - Ville de Senlis, **Fête du vélo - exposition sur le thème du vélo**, Prieuré Saint Maurice

Juin

JEUDI 1^{ER} JUIN

USMS, **Tournois de foot**, Stade de football

Club de Bridge de Senlis, **Finale tournoi Patton**, Salle de l'Obélisque, de 9h30 à 23h30

Anne Marie Javouhey, **Représentation théâtrale**, Cinéma, de 13h30 à 23h

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT

Musées de Senlis, **L'objet de la saison - présentation de la série Hunting Countries of England de Cecil Aldin**, Musée de la Vénerie, du mercredi au dimanche, horaires du musée

DIMANCHE 4 JUIN

Association La Vallière, **Brocante dans les rues du quartier et pelouse de la Gâtelière**, de 6h à 19h

Musique et Patrimoine, **Concert « Le hautbois romantique dans tous ses états ! » Christopher Palameta, hautbois & Daria Fadeeva**, piano, Abbaye Saint-Vincent, 17h

Senlis Alternative

UNE PISCINE A SENLIS : CONTINUITÉ ET AVENIR

Le nouveau contexte budgétaire particulièrement dur, marqué par les baisses de dotations de l'État, a exigé des efforts partagés par tous les Senlisiens et imposé parfois des choix difficiles, comme la fermeture de la piscine d'été. En effet, Senlis qui n'est jamais, et on a parfois tendance à l'oublier du fait de sa notoriété, qu'une ville de taille moyenne, n'a pas les moyens d'entretenir deux piscines. Quelle ville de notre strate de population peut se targuer d'entretenir deux équipements aquatiques, dont une piscine d'été qui sert deux mois par an ? La ville de Chantilly n'a-t-elle pas fermé également sa piscine au profit d'un équipement intercommunal ?

Cet équipement pesait considérablement tant sur le budget de fonctionnement (200 000 € par an) que sur celui de l'investissement (25 000 € environ chaque année). Les charges, dues notamment à des travaux obligatoires de mise en conformité, d'entretien et de réfection réalisés chaque saison et aux frais de personnels saisonniers, s'avéraient particulièrement lourdes pour notre ville.

Il faut préciser que si le tarif d'entrée était de 3 euros (en moyenne), le coût de revient par usager pour la collectivité était de 33 euros ! La confrontation de ces deux chiffres montre bien que cette situation ne pouvait perdurer, particulièrement en période de crise lorsque l'on sait qu'il faut chercher des leviers d'économies en vue de maintenir l'équilibre budgétaire de la commune sans toutefois sacrifier la qualité des services rendus aux administrés et sans succomber à la solution de facilité que serait le matraquage fiscal.

Nous ne devons pas perdre de vue qu'au final, ce qui est important pour Senlis, c'est d'avoir une piscine et que celle-ci soit ouverte toute l'année, et même deux fois par semaine à l'heure du déjeuner.

Certes, l'année 2016 ne peut être considérée comme une année normale d'exploitation pour la piscine Yves Carlier. En effet, nous avons du faire face à des aléas tels que la remise en état du fond mobile ou bien encore des fuites sur les canalisations de recyclage d'eau des bassins. En outre, les dépenses de fonctionnement ont été plus élevées en raison notamment de l'ouverture de la piscine Carlier en saison estivale qui a nécessité une intervention sur le toit mobile et l'aménagement extérieur pour le solarium. Ces dépenses devaient être faites la première année et ne seront plus nécessaires : 31 643 €. Ces impondérables n'ont toutefois pas empêché la tenue d'une nouvelle édition de « Senlis se jette à l'eau » ou la mise en place de l'École Municipale de Natation de Senlis.

Ce mois de mai verra la réouverture de la piscine à tous. Notre volonté est de permettre aux Senlisiens de tous âges de s'épanouir via une activité sportive et nous souhaitons que le sport soit un vecteur de solidarité, de santé, d'intégration et de citoyenneté.

Il est regrettable de constater qu'aucune dépense dans le budget 2017 de la Communauté de communes Senlis Sud Oise ne soit consacrée au projet de piscine intercommunale. Nous espérons pourtant que la CCSSO porte ce projet nécessaire à l'ensemble des habitants de notre territoire et que l'étude de faisabilité pour la CC3Forêts et Cœur sud Oise débouche sur une véritable programmation de cet équipement. Nous y veillerons, particulièrement lors des nouveaux débats budgétaires de juin.

Senlis Alternative

Annie Bazireau - Magalie Benoist - Patrick Bijard - Grégoire Boissenot
Julie Bongiovanni - Maurice Clergot - Virginie Cornu - Benoît Curtil
Marc Delloye - Jean-Louis Deroode - Isabelle Gorse-Caillou
Daniel Guedras - Sylvain Lefevre - Pascale Loiseleur - Véronique Ludmann
Philippe L'hégoual'ch - Michèle Mullier - Martine Palin Sainte Agathe
Francis Pruche - Véronique Pruvost-Bitar - Marie-Christine Robert
Elisabeth Sibille - Fadila Tebbi

Aimer Senlis

LE PRINTEMPS SENLISIEN...

Loin de toute sérénité, le budget 2017 de la Ville a été voté, en ce début de printemps, grâce à une toute petite majorité... Tensions, rancœurs, désillusions... étaient au rendez-vous. Si nous sentions bien des dissensions au sein de l'équipe majoritaire durant les mois précédents, celles-ci ont été révélées au grand jour lors de ce vote. Elles montrent désormais combien cette équipe est fragile, et traduisent de la difficulté de gérer une municipalité.

Nous ne reprendrons pas dans cette tribune, les grandes lignes des projets d'investissements 2017, mais toutefois nous pouvons souligner qu'il est prévu un budget de 250 000 € pour la **réhabilitation partielle de la piscine Yves Carlier**, budget aussi important que celui des travaux prévus pour la restauration des remparts (2ème tranche de Rempart Bellevue, reprise parapet angle Saint Vincent, sécurisation de la tour prétorienne) ! C'est un choix politique d'investissement sur ce site que nous continuons de regretter. Nous avons exposé dans notre Tribune de février 2017 notre projet sur le site de la piscine d'été qui aurait pu être non seulement subventionné, mais aussi qui aurait permis aux Senlisiens d'attendre la naissance d'un nouveau complexe aquatique. Nouveau complexe aquatique qui risque de se faire désirer...

En effet, ce projet d'équipement devrait désormais devenir un équipement communautaire. Mais là encore il faudra être patient, car là encore, loin de toute sérénité, le budget 2017 n'a pas été voté à l'unanimité au sein de la nouvelle Communauté de Communes. Les clivages existent toujours entre les deux anciennes communautés de communes. Les projets voulus par l'ancienne CC3F ne sont plus prioritaires. Le nouveau président de la CCSSO explique jouer la prudence avançant que le budget adopté permet de faire face aux urgences en attendant les résultats de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), dernière phase qui achèvera la fusion complète des communautés de communes.

Pour l'heure, nous pourrions presque faire un copier-coller de notre tribune du mois de mai 2016 concernant notre ville. Nous sommes toujours en attente de l'arrivée d'une manne démographique freinée par :

- **Le logement.** Senlis devient désormais très difficilement accessible pour les classes moyennes. Les loyers restent onéreux.
- **L'attractivité économique** qui peine à prendre son envol et ne se trouve toujours pas à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre. Compétence appartenant désormais à la CCSSO, nous souhaitons que l'impulsion nécessaire soit enfin donnée tout comme le développement du **tourisme**.
- **L'offre médicale** : notre hôpital traversant une sévère crise de désertification des services.

Nouvelle conséquence : deux nouvelles fermetures de classes pour la rentrée scolaire 2017 !

Espérons que les nouveaux programmes immobiliers qui commencent à sortir de terre contribueront à repeupler nos écoles et à donner davantage de vie et de dynamisme à Senlis !

Espérons également que notre nouvelle Communauté de Communes travaillera de façon sereine et équitable dans l'intérêt général de notre bassin de vie !

Groupe Aimer Senlis
www.aimersenlis.fr

Allez Senlis

UN NOUVEAU QUARTIER ? ET LES ANCIENS ?

Nous apprenons dans le Senlis ensemble du mois dernier, photo à l'appui, que Mme la Maire visite les différents quartiers de la ville et nous nous étonnons que cette information mérite un article dans le journal municipal. Ou alors est-ce tellement inhabituel ?

Comment ne pas souligner que la mairie se concentre sur le seul quartier de la gare, en risquant de changer drastiquement la morphologie de notre ville ? Aujourd'hui, **120 logements vont être lancés, ce que nous approuvons sur le principe** mais dont nous contestons quelques options notamment en termes de parkings en surface insuffisants ou sur le mode de financement de la crèche envisagée. Une partie des logements pour lesquels la construction est déjà en marche sera attribuée en 2020 par l'OPAC de l'Oise à des personnes et familles relevant des logements sociaux, une autre partie sera vendue par le promoteur senlisien Aubarne en accession à la propriété à un prix de l'ordre de 3200€/m².

Mais le projet de la gare est encore plus ambitieux, **trop ambitieux: l'équivalent immeuble de Bonsecours 1 ou du Val d'Aunette** - sur ce qui est actuellement une partie de la zone industrielle autour de l'avenue Clémenceau en « expropriation » les entreprises qui s'y trouvent.

L'équipe en place a en effet lancé en 2013 le projet d'un nouveau quartier beaucoup plus grand : **609 logements** dont le programme actuellement lancé n'est que la première étape et qu'elle espère bâtir lors de la prochaine mandature. Pour ce faire, les entreprises de la zone correspondante (Valfrance, Percot, Raboni, etc...) soit environ 200 emplois devront déménager, peut-être hors du territoire de la commune.

Heureusement pour la ville ou malheureusement pour ceux qui y ont travaillé, **le dialogue compétitif pour l'aménagement de la zone de la gare vient d'être déclaré sans suite** faute de propositions satisfaisant le cahier des charges dessiné par l'équipe du Maire : infaisable en pratique, trop cher en réalité. Trois ans de procédures, de travail des agents de l'urbanisme, d'honoraires payés, d'études préalables - sur la pollution des sols notamment, de réunions de la commission municipale et de travail des élus pour aboutir au classement sans suite. Pourquoi ? Le projet envisagé coûterait entre 8 et 9 millions d'euros à la ville (soit plus de 500 euros par habitant) sans compter le risque de dépollution des sols et le risque archéologique qu'aucun partenaire n'a souhaité prendre en charge.

Dès la campagne municipale de 2014, Allez Senlis dénonçait ce projet pharaonique et complètement impossible à mettre en place tel qu'envisagé avec les ressources de la commune : nous aurions préféré une maison médicale, une maison de retraite médicalisée qui sont parties à Chamant... Il a fallu trois ans et beaucoup de temps perdu pour que les faits nous donnent raison. **Il ne suffit pas de faire rêver nos concitoyens** avec des projets grandiloquents mais fumeux, de leur faire espérer des nouveaux habitants qui ne viendront pas enrayer le déclin des effectifs scolaires. Ce nouveau quartier ne verra pas le jour dans la mandature.

Senlis et ses quartiers méritent mieux que de doux rêves et des balades. **Nous méritons un peu d'actions du professionnalisme dans la conduite des affaires, de la rigueur au service d'une vision, pas d'une chimère.**

Groupe Les républicains-DVD Allez Senlis

aunos.s@ville-senlis.fr
reynal.s@ville-senlis.fr
dubrecq-perus.b@ville-senlis.fr
bascher.j@ville-senlis.fr



MAIRIE DE SENLIS

Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80

Fax : 03 44 32 00 32

Mail : mairie@ville-senlis.fr

Site : www.ville-senlis.fr

Heures d'ouverture :

• Du lundi au vendredi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Service citoyenneté fermé les lundis après-midi

• Direction de l'aménagement :

9h - 12h ou sur RDV

• Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h.

© Sources des images

Ville de Senlis - Studio Bruno Cohen - Vudeo

Fotolia

POUR DEVENIR ANNONCEUR

dans le *Senlis Ensemble*, contactez :

LVC Communication

06 11 59 05 32

NUMÉROS UTILES

Police municipale	03 44 63 81 81
Gendarmerie	03 44 53 02 97
Pompiers	18
Hôpital	03 44 21 70 00
Médecin de garde	15
Urgence dentaire	03 44 23 25 31
Sous-Préfecture	03 44 06 85 55
Maison de l'Emploi	03 44 31 91 02
Centre des Finances Publiques	03 44 53 86 86
Office de Tourisme	03 44 53 06 40
La Poste	03 44 53 97 97
Borne taxis	03 44 53 07 91
Cinéma	03 44 53 45 65
Bibliothèque	03 44 32 04 04
Musées	03 44 24 86 72
Piscine	03 44 31 67 28
Covoiturage	0 810 60 00 60
CIO (Centre d'Information et d'Orientation)	03 44 53 57 70
Sécurité sociale (non surtaxé)	36 46
Pharmacies de garde	32 37 *(0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.



Félicitations !

04/03/2017 WETZ Marc / COCHET Caroline
18/03/2017 GAUTHIER Quentin / ROCHELET Audrey
25/03/2017 DARAS SIFFAIT de MONCOURT Quentin / GUILBAULT Hélène



Bienvenue !

03/03/2017 ADAM Faustine Sylvie
09/03/2017 CARATERO Paul Romain



Regrets...

02/03/2017 TOFFIN veuve DEBEAUPUIS Renée
05/03/2017 ANDREU veuve PASTOR Paulette
08/03/2017 FOURNIER épouse MARAGNANI Marie
10/03/2017 COUGNARD Jacques
11/03/2017 HUGON veuve WATTU Raymonde
11/03/2017 AUTREBON Serge
15/03/2017 MARCHAL veuve CHORON Geneviève
16/03/2017 BRISSET Nicole
22/03/2017 BOUVIER ép. NONAT Chantal
23/03/2017 LEROY Vve SAEZ BENITO Anne
26/03/2017 MAZILLE Pierre
26/03/2017 VIOLET Michel
30/03/2017 AREY Suzanne

les Compagnons
des saisons



**5€
10**
la barquette de
géraniums
'Roi des balcons'

Ouvert
7 j/7

Du 3 au 15 mai

JARDINERIE KOWALCZYK
SENLIS

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudruy
François Rouzé
Alexandra Lantez
Christophe Van Overbeke

— SENLIS DEPUIS 1581 —



SENLIS INTRAMUROS - Idéal investisseur

immeuble entier comprenant deux locaux commerciaux en rez-de-chaussée dont un local loué et un appartement F5 en duplex avec terrasse à rénover.
DPE : Vierge

Prix 199.000 €



SENLIS CENTRE-VILLE

Très belles prestations pour cette maison bourgeoise rénovée d'une surface de 380 m² comprenant 3 pièces de réception, cuisine équipée et aménagée, bureau, 7 chambres, SDB, 4 SDD. Dépendances avec garages, maison d'amis. Jardin paysagé clos de murs avec piscine.
DPE : E 176 / GES E 41

Prix : 498.000 €



SENLIS INTRAMUROS

Beaucoup de charme pour cette maison ancienne rénovée comprenant entrée, séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée et aménagée, suite parentale avec salle de bains et dressing, 3 grandes chambres, 3 salles de douche. Cave. Jolie cour intérieure close de murs.
DPE : F 350 / GES D 22

Prix : 620.000 €



SENLIS CENTRE VILLE

Très belle situation pour cette maison ancienne de 160 m² comprenant entrée, grand séjour avec cheminée, cuisine équipée et aménagée, 4 chbres, Sdb, Sdd. Caves. Dépendance avec maison d'amis de 20 m². Garage. Jardin clos de 970 m²
DPE : E 247 / GES C 11

Prix : 575.000 €

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr
2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS
www.daudruy-rouze-lantez-vanoverbeke.notaires.fr



AUBARNE
Promotion immobilière

Un promoteur à votre écoute au 03 44 53 95 35

Venez découvrir nos programmes résidentiels à Senlis :



Les Jardins
BRUNEHAUT
Habiter la voie verte



DERNIÈRES OPPORTUNITÉS !

À 200 mètres de la cathédrale, votre appartement de prestige dans une résidence de standing de 28 logements seulement.



À DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT

Au cœur du nouvel éco-quartier, les Jardins Brunehaut vous offriront un cadre de vie paisible à 5 min à pied du centre ville de Senlis.

contact@aubarne.fr - www.aubarne.fr

PRÉSENTATION

DU 5 AVRIL

AU 2 JUILLET 2017



*L'Art
du Multiple*
Gravures
d'interprétation
d'après les maîtres italiens

PRÉSENTATION DANS LE CADRE
DU PROJET *HEURES ITALIENNES*
ORGANISÉ PAR LES MUSÉES
DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Musée d'Art et d'Archéologie
Place Notre-Dame - 60300 Senlis
03 44 24 86 72 - www.musees-senlis.fr

